



HAM (Hyacinthe), de Canet, reçut, de Philippe IV, des lettres-patentes qui lui conférèrent le privilège de bourgeois de la ville de Perpignan, le 21 septembre 1633. En 1633, ayant pris parti pour l'Espagne, Hyacinthe Ham vit ses biens confisqués et attribués à François Fontanella. Dix ans plus tard, il reconnut la domination de Louis XIV et prêta serment de fidélité à la France, entre les mains de François Romanya, viguier de Roussillon et Vallespir.

Archives des Pyr.-Or., B. 388, 394, 401.

HARCOURT (Henri de Lorraine comte d'), dit le *Cadet de Perle*, parce qu'il portait une perle suspendue à son oreille, fils de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, et de Marguerite de Chabot, naquit le 20 mars 1601. En 1637, il reprit les îles Marguerite sur les Espagnols qu'il battit complètement devant Quers ; peu après, il ravitailla Cazal et s'empara de Turin au bout de quatre mois de siège. Nommé vice-roi de Catalogne, après la prise de Perpignan et la révolte de cette province, il commanda l'armée d'occupation pendant les années 1645, 1646 et les deux premiers mois de 1647. Au mois de mai 1645, il couvrit, contre l'armée ennemie, le siège de Roses que faisait le comte de Plessis-Praslin. Après la prise de cette place, le comte d'Harcourt s'empara d'Agramont et de Saint-Aunais, passa le Sègre, battit l'armée espagnole dans les plaines de Llorens et lui tua quatre mille hommes. S'étant mis à la poursuite du général espagnol et du reste de sa troupe, il l'atteignit dans Balaguer qui se rendit à composition. Une conspiration qui s'ourdit contre lui vers ce temps, le rappela à Barcelone où il fit arrêter et punir les chefs du complot. Au mois de mai 1646, il investit la place de Lérida qu'il voulait prendre par la famine, mais le général espagnol, marquis de Legañez, le força, au mois de novembre, de lever le siège et de se retirer dans un désordre qui entraîna la perte des bagages et des canons. Il remporta ensuite quelques succès en Flandre, s'attacha d'abord pendant la Fronde au cardinal Mazarin. Mécontent ensuite de lui, il le quitta et entra en Alsace à la tête des troupes étrangères. Battu par le maréchal de La Ferté, il fit la paix

avec la cour et se retira dans son gouvernement d'Anjou, où il mourut, le 25 juillet 1666.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale*.

HELMERADE ou ALMERADE, frère des comtes de Roussillon Bencion et Gausbert, et fils du comte Suniaire, fut sacré évêque d'Elne, le 1^{er} septembre 916. L'année suivante et le jour anniversaire de son sacre, il fit, en présence du comte Gausbert, la dédicace de sa cathédrale, assisté des évêques de Carcassonne, de Gérone et de Carpentras. A cette occasion, le comte offrit à sainte Eulalie, patronne de l'église et du diocèse d'Elne, son alleu de Mudagons, et Helmerade, son domaine de Monistrol, dans le comté de Barcelone, une crédence d'un travail exquis, une aiguière du même métal avec sa cuvette et plusieurs autres objets précieux à l'usage de l'autel.

Marca hispanica, col. 383, 844. — DEVIC et VAISSETTE, *Histoire de Languedoc*. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

HENRY, fondeur, fabriqua, en 1785, une cloche pour l'église de Notre-Dame de la Réal, à Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., G. 450. — PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais*.

HENRY (D.-M.-J.) naquit à Entrevaux, chef-lieu de canton du département des Basses-Alpes, le 15 juin 1778. Lorsqu'il fut appelé à Perpignan pour recueillir la succession de Jean-Pierre Campagne, fondateur et premier conservateur de la bibliothèque de la Ville, Henry s'était déjà fait remarquer dans le monde des lettres par la publication de deux ouvrages ayant pour titre *Mémoire sur la marine des anciens*, Paris, 1817, in-8°, et *Recherches sur la géographie ancienne et les antiquités du département des Basses-Alpes*, orné de cinq cartes, en 1818. Étranger à la langue et à l'histoire du pays, il parvint, à force de travail, à se familiariser avec l'une et l'autre. Un mémoire sur la voie romaine marqua son début dans les études d'histoire locale auxquelles il s'était entièrement adonné. Ce livre qui parut à Perpignan, en 1820, chez Tastu père et fils, est connu sous la rubrique : *Recherches sur la voie de Rome en Espagne*,

à travers le Roussillon, et examen critique de l'itinéraire d'Antonin, depuis Narbonne jusqu'aux trophées de Pompée. Il n'avait pas à sa disposition plus de données que Marca et cependant il apporta au système de ce dernier des corrections tellement heureuses, qu'il aurait découvert presque toute la vérité, si, au lieu de croire que les deux itinéraires d'Antonin se rapportaient à deux routes différentes, il avait pensé comme Marca que ces deux itinéraires n'étaient que deux descriptions dissemblables d'une seule et même voie. On l'avait chargé, dès sa venue en Roussillon, de procéder au dépouillement des archives provenant des églises et des maisons religieuses qui, depuis la Révolution, demeuraient amoncelées dans un galetas de l'hôtel de la Préfecture. A la vue des richesses que recélait cette mine historique, il conçut le projet, hardi pour l'époque, de composer une histoire de notre province. L'infatigable écrivain travailla durant quinze années consécutives à la réalisation de son dessein, puis édita, l'année 1835, son *Histoire de Roussillon comprenant l'histoire du royaume de Majorque*, en 2 vol. in-8°. L'apparition de l'ouvrage provoqua des appréciations diverses des critiques et du public ; les unes étaient favorables, les autres désavantageuses. L'auteur en prit occasion pour exposer son but dans le journal le *Publicateur* et caractériser son œuvre de vulgarisation dans une lettre privée adressée à Pierre Puiggari : « J'ai autant cherché, disait-il, à être utile au pays en lui donnant une histoire qu'il n'avait point encore qu'à travailler dans l'intérêt de l'histoire générale de la France, en lui offrant sur le Roussillon un ensemble de matériaux qui ne se trouvaient qu'épars dans un grand nombre de livres ou dans les pièces d'archives et des écrits de circonstance qu'il n'est pas donné à tout le monde d'être à même de consulter ». Et à Puiggari qui lui reprochait sa méthode de composition, Henry répliqua : « Vous avez raison ; mais considérez que je n'écris pas pour ce qu'on appelle les savants ; je dois être lu par les gens du monde. Vous n'ignorez pas que ce sont les femmes qui font aujourd'hui presque toutes les réputations. » L'*Histoire de Roussillon* est une étude d'ensemble qui se propose principalement d'expliquer la liaison de l'histoire de France à celle de l'Aragon : « Malgré les erreurs et les omissions qu'on est en droit de lui reprocher, cette œuvre restera, non pas uniquement parce qu'elle est, en date, le premier livre de ce genre consacré à notre pays, mais parce qu'elle révèle des qualités de premier ordre. » D'ailleurs, l'imperfection de l'œuvre n'échappait point à la sagacité de son auteur ; celui-ci cherchait à combler les lacunes qui s'y étaient glissées, en recueillant minutieusement les faits, les anecdotes, les chroniques qu'il rencontrait dans le cours de ses lectures et de ses

recherches, dans le but de produire un jour une édition définitive de l'histoire générale de la province. Les circonstances ne lui ayant pas permis de mettre à exécution le projet conçu, le recueil de documents est resté dans la collection des manuscrits de la bibliothèque de Perpignan où il est catalogué sous la mention suivante : *Mélanges historiques sur l'ancienne province de Roussillon, faisant suite à l'histoire de cette province*. Ce sens judicieux de la critique le poussa à composer une *Rectification de quelques erreurs au sujet des monuments de Perpignan* (III^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales) et le *Guide en Roussillon ou Itinéraire du voyageur dans le département des Pyrénées-Orientales*, volume in-12 de 354 pages avec trois lithographies et une carte qui parut, en 1842, à la librairie J.-B. Alzine. « Le désir, disait Henry, de donner aux voyageurs que la curiosité amène en Roussillon ou que le soin de leur santé attire dans les établissements thermaux de cette province, un indicateur plus fidèle que tous les « Guides » publiés jusqu'ici, nous a porté à entreprendre ce travail. » Ce livre est un précieux conducteur de l'étranger à travers les différents cantons du département ; il lui signale ce qui peut le plus l'intéresser comme archéologue, comme artiste, comme naturaliste ou simplement comme amateur. Le désir de connaître le passé de la capitale de la province obsédait Henry d'une façon particulière. Il publia deux travaux sur ce sujet qui révélèrent sous un aspect lumineux l'ancienne organisation civile et militaire de Perpignan. On trouve ces publications dans les tomes IV et V de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, sous la rubrique : *Ancienne constitution militaire de Perpignan résultante de son droit de guerre privé ou privilège de la main armée*, et : *Histoire de la constitution municipale de la ville de Perpignan*. L'activité intellectuelle d'Henry embrassait dans sa sphère d'action des études d'une portée moins restreinte et franchissait le domaine des sciences historiques de la province. Sous la Restauration, l'opinion s'était émue à la vue des épidémies qui sévissaient en Catalogne et particulièrement dans l'autre versant des Pyrénées. Le conservateur de la bibliothèque de Perpignan crut faire œuvre utile en fixant pour la postérité le tableau des désastres occasionnés par les maladies contagieuses à cette époque et en composant les *Relations historiques des malheurs de la Catalogne et Mémoires de ce qui s'est passé à Barcelone en 1821 pendant que la fièvre jaune y a exercé ses ravages*, 1822, in-8°, avec deux planches. Il était loin de demeurer indifférent aux découvertes orientales qui passionnaient alors le monde savant ; il se tenait au courant du résultat des fouilles opérées et discutait avec les maîtres de l'archéologie les

théories scientifiques auxquelles donnaient lieu les récentes trouvailles. Il adressa une *Lettre à M. Champollion-Figeac le jeune sur l'incertitude de l'âge des monuments de l'Égypte et sur l'histoire physique, politique et religieuse de l'Égypte avant l'invasion de Cambyse*, en 2 vol. in-8°. Sa persévérance dans ce genre d'études lui permit de publier sur le déclin de la vie, le fruit de ses patientes investigations sur les peuples anciens. En 1846, il fit éditer en 2 vol. in-8°, ornés de planches, l'*Égypte pharaonique, ou Histoire des institutions des Égyptiens sous leurs rois*. Mais déjà, à cette date, Henry avait quitté Perpignan pour occuper à Toulon le poste d'archiviste de la ville. Il se trouvait même dans cette cité avant 1840, car cette même année, il livra à la publicité un *Annuaire de la ville de Toulon*. Henry était correspondant des Comités historiques du ministère de l'Instruction publique, de la Société des Antiquaires de France et de divers autres corps savants. Dès 1821, il avait pris part à la rédaction de la *Revue encyclopédique* et à celle du *Mémorial de l'Industrie*. Les notices insérées dans ce périodique sous la rubrique *Lettres Roussillonnaises*, sont dues à sa plume aussi érudite que féconde. On cite encore de lui un *Essai d'explication d'un tableau statistique du XVI^e siècle*, in-8°. Henry mourut à Toulon le 3 octobre 1850.

HOEFER, *Nouvelle Biographie générale*.

HEREDIA (Jérôme de), viguier de Tortose, devint successivement majordome de l'hôpital des gens de guerre de Perpignan et *alcayd* ou commandant du Castillet de cette ville. Il mourut en 1616 et eut pour successeur dans cette dernière charge Gaspard Tord.

Archives des Pyr.-Or., B. 377, 380.

HIJAR (Jean-François-Christophe-Fernandez duc d') épousa Françoise, une des filles de Pierre-Galcerand de Pinos de Fenouillet et de Pétronille Çurita de Peramola. Celle-ci, devenue veuve, reçut en héritage la succession des vicomtés de Canet et d'Evol. Mais elle n'en jouit qu'un instant. Louis XIV en disposa, pendant tout son règne, au profit du Domaine ou en faveur de la duchesse de Sforza, Louise-Adélaïde de Damas-Thiange.

ALART, *Echo du Roussillon*, 1863.

HIJAR (Isidore-Fernandez duc d') rentra en possession des vicomtés de Canet et d'Evol, à la suite d'un arrêt que le Conseil d'Etat rendit en 1730. En 1789, le duc d'Hijar, qui était quatre fois grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'Or et gentilhomme de la Chambre du Roi, se trouvait, en sa qualité de vicomte de Canet, seigneur de Canet, Torreilles et Sainte-Marie-la-Mer en Roussillon, et

par son titre de vicomte d'Evol, seigneur d'Evol, Olette, les Horts, Sauto et Fetges, en Conflent, Fontarabieuse, en Capcir, Estavar et Bajanda dans la Cerdagne française, sans compter une infinité d'autres possessions et de droits de fiefs dispersés dans la province.

ALART, *op. cit.*

HIJAR (Gaëtan de Sylva, duc d') mourut à Perpignan, le 25 janvier 1865, dans sa soixante-unième année. Il descendait, par les femmes, et se trouvait l'héritier d'un grand nombre des plus grandes familles nobiliaires de l'ancien Roussillon, parmi lesquelles on peut citer celles de So, de Castros, de Canet, de Fenouillet et de Pinos, qui avaient simultanément ou successivement possédé les trois vicomtés de Canet, d'Ille et d'Evol, et plusieurs autres seigneuries du Roussillon et de la Cerdagne.

ALART, *op. cit.*

HILDESINDE, abbé de Saint-Pierre de Rhoda, dès l'an 945, fils d'un seigneur nommé Tassius, qui avait restauré ce monastère, fut élu évêque d'Elne, tout en conservant le titre et la dignité d'abbé. C'est ainsi que le qualifie le pape Benoît VII dans une bulle du mois d'avril de l'année 979, par laquelle il confirme les immunités de ce monastère et tous les biens qu'il possédait depuis Narbonne jusqu'aux frontières d'Espagne. Il obtint en faveur de ce monastère un privilège du roi Lothaire, l'an 982. La même année il consacra l'église des saintes Juste et Rufine, dans la vallée de Prats-de-Mollo, en Vallespir. Le 18 février 991, il céda l'alleu de Cabanac, avec l'église, à Riculfe, abbé de Saint-Etienne d'Agusa (Saint-Estève-del-Monestir) près de la Tet. Cet abbé, de son côté, lui céda divers alleux.

Marca hispanica, col. 927. — DEVIC et VAISSETTE, *Histoire de Languedoc*. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

HILPERIC, cinquième abbé de Notre-Dame d'Arles, releva le monastère détruit par les Normands et écrivit à Charles-le-Chauve, en 869, une lettre pour lui demander la confirmation et l'extension des privilèges accordés à ses prédécesseurs. Sur sa demande, l'empereur, dans une charte ou *Præceptum* de la même année, confirma, expliqua et étendit les immunités et privilèges octroyés précédemment par ce monarque en 844 et par Louis-le-Débonnaire en 821.

Marca hispanica, col. 793-794.

HOCQUINCOURT (Charles de Monchy d'), maréchal de France, né en 1599, en Picardie, mort le 13 juin 1658, à Dunkerque. D'une famille dont la

noblesse remontait au ^{xii}^e siècle, il apprit jeune le métier des armes, et fit ses premières campagnes en Italie. En 1639 il était maréchal de camp, et se trouva à Morhange sous le comte de Hallier. Il escorta ensuite un grand convoi destiné à Arras. En 1641, il exerçait un commandement à la bataille de la Marfée, et plus tard il dirigea l'arrière-garde du maréchal de La Mothe dans le Roussillon ; puis il passa à l'armée des Flandres, et assista à la bataille de Gravelines. Nommé lieutenant général, gouverneur de Péronne, Montdidier et Roye, après la mort de son père, en 1645, avec la charge de l'ouvrier du Boulonnais, il reçut ensuite le commandement d'une division à l'armée d'Allemagne. Il se signala les années suivantes à Schorndorff, Worms, Tubingue et Rethel, où il commandait l'aile gauche du corps du maréchal du Plessis (depuis duc de Praslin), opposé à Turenne. Quinze jours après cette affaire, le 4 janvier 1651, d'Hocquincourt fut créé maréchal de France. Il avait proposé à la reine de tuer le prince de Condé en pleine rue. Le cardinal de Retz nous apprend que d'Hocquincourt, qu'il vit à l'hôtel de Chevreuse, « lui conta familièrement tout le particulier de l'offre qu'il avait faite à la reine » ; le coadjuteur fit avertir le prince sans nommer personne. En 1652, d'Hocquincourt escorta jusqu'à Poitiers Mazarin, qui rentrait en France (30 janvier). Le lendemain il se mit en route pour se rapprocher de Paris, avec Turenne et l'armée royale, laissant seulement le comte d'Harcourt avec quelques troupes en Guienne pour faire face aux rebelles. Le duc de Rohan-Chabot, gouverneur d'Anjou, s'étant déclaré pour le prince de Condé, d'Hocquincourt vint l'assiéger dans Angers. Le duc d'Orléans envoya pour délivrer Angers le duc de Nemours, avec des troupes espagnoles qui se trouvaient à la frontière de Picardie et le duc de Beaufort avec les troupes du parti des princes. Le duc de Sully livra passage aux troupes des deux beaux-frères à Mantes ; néanmoins ils arrivèrent trop tard : le duc de Rohan avait capitulé le 1^{er} mars 1652. Au mois d'avril, l'armée royale, qui n'avait pu entrer dans Orléans que défendait M^{lle} de Montpensier, vint passer la Loire à Gien. « D'Hocquincourt, dit Sismondi, distribua sa cavalerie dans sept villages aux environs de Blesneau, sans vouloir écouter Turenne, qui trouvoit leurs quartiers trop éloignés pour qu'ils pussent se soutenir réciproquement ; toutefois, il ne croyoit aux deux généraux qui lui étoient opposés ni assez d'activité ni assez d'habileté pour redouter beaucoup une surprise. Mais, dans la nuit du 7 avril, le maréchal d'Hocquincourt fut attaqué sur plusieurs points avec tant d'ensemble et une si grande rapidité que cinq de ses quartiers furent enlevés, et tout ce qui s'y trouva tué, pris ou mis en fuite. Quelques-uns des fuyards arrivèrent à

Briare, où le maréchal de Turenne avoit son quartier ; dès qu'il fut averti, il courut à cheval sur une éminence d'où il dominoit la plaine... Il repartit au galop pour se mettre en état de recevoir l'ennemi. De son côté, Hocquincourt avoit pris position avec neuf cents chevaux en arrière de Blesneau, sur un ruisseau profond et marécageux ; les ennemis pouvoient le passer seulement sur une digue étroite, et en se suivant un à un à la file. Le prince de Condé passa le premier cette digue avec Nemours, Beaufort, La Rochefoucauld, Tavannes, Vallon, Clinchamp, Coligny, Guitaut, Gaucourt et une centaine de maîtres. Ils mirent le feu au village qui étoit au-delà ; c'étoit le cinquième des quartiers d'Hocquincourt qu'ils attaquoient. Celui-ci, à la lueur des flammes, reconnut combien étoit petit le nombre des ennemis qu'il avoit sur les bras ; il tomba sur eux avec toutes ses forces ; mais cette troupe d'élite soutint avec tant de vaillance l'attaque d'Hocquincourt, qu'elle donna aux autres le temps d'arriver ; celui-ci d'ailleurs entendoit les tambours de l'infanterie qui approchoit : il craignit de se voir enveloppé ; il prit la fuite, et tandis qu'une partie de ses cavaliers se jetèrent dans Blesneau, les autres furent poursuivis trois ou quatre lieues sur la route d'Auxerre. Dans cette nuit, l'armée royale perdit tous ses bagages et on lui prit trois mille chevaux. »

En 1653, d'Hocquincourt fut nommé vice-roi de Catalogne et chargé du commandement en chef des troupes françaises dans cette province. Au mois de juillet, il rejoignit Duplessis-Bellièvre, et tous deux vinrent mettre le siège devant Gérone. Après soixante jours de combat, ils furent obligés de le lever. Ils eurent plus de succès à la fin de l'année, en ravitaillant Rosas, malgré don Juan d'Autriche qui en faisait le siège. L'année suivante, d'Hocquincourt passa en Flandre, et vint rejoindre Turenne et La Ferté devant Arras. Tous trois réussirent à forcer les lignes des Espagnols et délivrèrent cette ville dans la nuit du 24 au 25 août. D'Hocquincourt attaqua le quartier des Lorrains et ne rencontra pas une grande résistance. Il ne fut pas employé dans la campagne suivante ; mécontent, il fit offrir à Condé de lui livrer Ham et Péronne, dont il étoit gouverneur, moyennant une bonne somme d'argent. « La duchesse de Châtillon, qui recevoit en même temps, dit Sismondi, les hommages du prince et du maréchal, avoit été l'entremetteuse de ce marché, et Condé s'étoit avancé jusqu'à Cambrai pour se mettre en possession. Mais Hocquincourt avoit d'autre part communiqué au ministre les offres qui lui étoient faites, pour voir s'il n'en pourroit point tirer plus d'argent, et pendant quinze jours il mit en quelque sorte sa trahison à l'enchère. Il finit par rendre au roi, moyennant deux cent mille écus et un gouvernement pour son fils,

les deux places qui lui étoient confiées. » Peu après il alla joindre le prince de Condé, et se réunit aux Espagnols. Les uns attribuent sa trahison à M^{me} de Châtillon ; d'autres à M^{me} de Montbazou, à qui il avait écrit dès 1648 : « Péronne est à la belle des belles. » M^{lle} de Montpensier dit que personne n'a connu le motif de la défection du maréchal d'Hocquincourt ; qu'il avait bien eu des démêlés avec les gens de la gabelle dans une de ses terres, mais qu'il n'y avait pas là de quoi sortir de France. Il reçut des Espagnols le titre de grand-bailli de Gand, avec de gros appointements. L'armée royale vint assiéger Dunkerque, occupé par les Espagnols. Le prince de Condé et don Juan d'Autriche marchèrent au secours de cette place. Dans une reconnaissance des lignes françaises, d'Hocquincourt fut blessé de trois coups de mousquet. Selon Bussy-Rabutin, il « mourut une heure après, dans une petite chapelle où ses gens le portèrent ». M^{me} de Motteville le fait vivre quelques jours après ses blessures, et M^{lle} de Montpensier seulement quelques heures.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale*.

HOMDEDEU (Jean) est appelé « fondateur de l'église de Notre-Dame de l'Eule » dans un document daté du 26 juillet 1235, qui porte mention d'un bénéfice qu'il institua ce jour-là même à Elne.

Archives des Pyr.-Or., G. 6.

HOMDEDEU (Pierre), sacristain de l'église Saint-Jean de Perpignan, succéda dans cette charge à Bérenger de Palma, décédé en 1291. Pierre Homdedeu mourut le 21 avril 1294, ainsi que le mentionne une pierre funéraire qui est conservée dans le vieux Saint-Jean de Perpignan.

DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*.

HOMDEDEU (Guillaume) était bailli de Perpignan, dans les dernières années du xiii^e siècle. Il rendit une ordonnance par laquelle il commit aux préposés du jardinage (*sobreposats de la horta*) la police des chemins ruraux. On trouve un Jean Homdedeu bourgeois de Perpignan en 1381.

Archives des Pyr.-Or., B. 141, 276, 346.

HORTOLA (Côme-Damien), né à Perpignan l'année même où le Roussillon, soustrait à la domination française, rentrait dans le domaine de la couronne d'Aragon (1493), fut reçu docteur en théologie à l'Université de cette ville, à l'époque où se dessinait, un peu partout en Europe, le mouvement en faveur des lettres, des sciences et des arts, connu dans l'histoire sous le nom de Renaissance. Avidement étendit le cercle de ses connaissances, Hortola

quitta son lieu d'origine et alla se mêler, à l'âge de vingt-deux ans, à la foule des étudiants qui, à Alcalá, suivaient les cours de linguistique au collège appelé des trois langues. Il y apprit, en même temps que les sciences naturelles et mathématiques, la philosophie, le grec et l'hébreu. Esprit encyclopédique, il suivit ensuite le courant qui entraînait les savants vers l'Université de Paris, le foyer des lumières. Tout en se perfectionnant dans l'étude des langues orientales, Hortola s'adonnait avec un soin particulier à l'étude de la théologie et des sciences ecclésiastiques. Ce jeune érudit avait conçu le projet d'embrasser la carrière sacerdotale vers laquelle le poussaient ses aspirations et ses goûts. L'ardeur avec laquelle il entreprit ses divers travaux scientifiques fit qu'il fut atteint d'une maladie, vite jugée incurable par les médecins de la capitale. Heureusement, un membre de la colonie roussillonnaise à Paris s'intéressa à son état de santé. C'était le médecin du roi de France, Gabriel Miró, fils et petit-neveu de notabilités médicales attachées à la cour depuis un demi-siècle environ. Grâce à son savoir, l'illustre docteur tira son ami du danger ; mais la vive intelligence de Côme Hortola réussit à s'assimiler encore les notions de la médecine, à la suite des simples conversations qu'il eut sur cet art avec son compatriote. Plus tard, il devint très versé en matière de thérapeutique. Entre temps, Hortola suivait, au collège royal que venait d'ouvrir François I^{er}, les leçons du fameux hébraïsant Vatable. Celui-ci l'eut vite distingué et en fit un de ses disciples préférés. L'Université de Bologne, où professaient les maîtres les plus éminents de la théologie, eut aussi l'avantage de compter Hortola au nombre de ses plus brillants étudiants. Il y prit, à l'âge de trente-cinq ans, le grade de docteur en droit canon. La renommée d'Hortola arriva jusqu'à Rome. Certains cardinaux étaient désireux de se montrer, à l'exemple des papes de la famille Médicis (Léon X et Clément VII), les protecteurs des hommes de lettres. Un d'entre eux, le cardinal Cantarini, voulant témoigner son estime à Hortola, l'invita à se fixer à Rome. Mais celui-ci crut devoir résister aux offres séduisantes et aux sollicitations réitérées de son Mécène : il rentra en Catalogne. Les magistrats de Barcelone l'avaient appelé pour travailler à la restauration de leur Université naissante. Dix-sept années durant, au cours desquelles il y enseigna la philosophie et la théologie, il s'efforça de faire reflourir les sciences. A cette époque de sa vie, il comparait les textes grecs et hébreux de la Sainte-Ecriture à leurs versions latines : il composa alors l'*Exposicion del libro de los canticos*, ouvrage capable à lui seul d'immortaliser son nom. Le recteur de l'Université de Barcelone était d'ores et déjà regardé comme l'oracle de la Catalogne entière : Jaume va

jusqu'à l'appeler *l'ornement de toute l'Espagne*. De fait, les savants, les tribunaux, y compris celui de l'Inquisition, allaient à lui comme à leur conseiller ou à leur arbitre. Pour lui témoigner son estime, Philippe II le nomma spontanément abbé de Vilabertran (diocèse de Gérone), sans que notre savant eut, le moins du monde, prétendu à cette distinction aussi honorable que lucrative. Sur ces entrefaites, le concile de Trente avait été convoqué, suspendu et repris successivement par les papes Paul III, Jules III et Pie IV. Vers la fin de l'année 1561, le roi d'Espagne, jetant les yeux sur Hortola, le délégua, en qualité de mandataire et de député de la principauté de Catalogne, pour siéger au concile. L'abbé de Vilabertran, prétextant son grand âge, déclina d'abord l'honneur que lui faisait son roi : à bout d'arguments, il accéda aux désirs de Philippe II. Au milieu des Pères du concile, Hortola se fit remarquer autant par l'étendue et la sûreté de ses connaissances scientifiques que par l'ascendant de ses vertus. Pallavicini note que l'abbé de Vilabertran prit la parole dans la session du 10 février 1563. Cet historien a soin d'ajouter qu'il disserta savamment sur le sacrement de mariage après Nicolas Maillard, le doyen de la Sorbonne, et que son discours, quoique des plus longs, ne fatigua aucun de ses nombreux auditeurs. Lorsque le concile eut fixé les dogmes et réglementé les points de discipline de la religion catholique, Côme-Damien Hortola rentra en Espagne. Le 16 mai 1564, il prit possession de l'abbaye dont le monarque espagnol l'avait gratifié : Pie IV lui en avait octroyé les bulles gratuitement, en témoignage de gratitude et de reconnaissance. Joignant l'exemple au précepte, le nouveau supérieur des chanoines réguliers déclara qu'il désirait gouverner en personne son monastère et que, par suite, il ne pouvait se contenter d'un titre de commende purement nominatif. On conserve encore de nos jours, dans les archives de ce monastère, le récit de sa prise de possession. Pendant quatre années, le théologien perpignanais administra l'abbaye de Vilabertran, où il mourut en odeur de sainteté, le 3 février 1568. La nouvelle de sa mort se répandit vite dans toute la Catalogne.

Les œuvres d'Hortola, au rapport de Scoto, sont nourries de la doctrine des saints Pères et émaillées de citations érudites des auteurs profanes. Elles renferment, en particulier, de curieux renseignements sur les mœurs et les coutumes des Hébreux que nos modernes exégètes seraient loin de désavouer. Ses

commentaires sur les psaumes de David ont été publiés par le P. Michel Taberner, de Gérone, sous ce titre : *In cantica canticorum Salomonis explanatio in Isagogen, paraphrasim et quinque posteriores plenioris interpretationis libros distributa, Deo et D. N. Jesu Christo dicata, auctore Cosma Damiano Hortolano, etc.* Jérôme Capmany, bachelier en droit et proche parent de notre théologien, rassembla les ouvrages d'Hortola quelque temps après sa mort et les publia, en 1580, à Barcelone. L'éloge en vers latins qu'il mit en tête de l'édition mérite d'être rappelé :

Gloria magna quidem est nostro de germine natum,
Esse hunc tam doctum, tam celebremque virum,
Hortos qui Domini coluit servitque fideli
Doctrinâ, miris perpolitisque modis.
Grates ergo Deo pro tanto munere agamus.
Talem Hortulanum qui dedit Ecclesiæ.

PALLAVICINI, *Histoire du concile de Trente*. — TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — *Mémoires de Jaume*. — Abbé J. CAPEILLE, *Un théologien perpignanais au concile de Trente*, dans la *Revue d'Histoire et d'Archéologie du Roussillon*, t. III.

HORTOLA (Jérôme), peintre de Perpignan, dora, en 1647, le retable du maître-autel de Millas, aux frais de l'archidiacre d'Elne, Michel Mongay.

Archives des Pyr.-Or., G. 811. — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas*.

HOSTALRICH (Bérenger d'), damoiseau, recueillit la succession d'Albert Ça Trilla à la direction du château royal de Perpignan. Il ne tarda pas à donner la démission de son office : il fut remplacé par le damoiseau Jaspert de Tregura.

Archives des Pyr.-Or., B. 153, 154.

HUGO (Jean de), brodeur, confectionna, en 1520, une chasuble, un devant et une nappe d'autel, en velours brodé et historié, pour l'église Saint-Vincent de Clayra.

Archives des Pyr.-Or., G. 766.

HUGUET (Georges) était procureur fiscal de la cour de la viguerie de Roussillon vers le premier quart du xv^e siècle. Il se rendit coupable du crime de faux. La reine Marie d'Aragon le suspendit de son emploi et désigna le perpignanais Raymond Coma pour le remplacer. Alphonse V condamna Georges Huguet au bannissement du royaume pendant une durée de dix années.

Archives des Pyr.-Or., B. 234, 253, 265.



ILITARICUS, ILITARIUS ou **WITARIUS**, évêque d'Elne, n'est connu que pour avoir souscrit le dixième concile de Tolède, le 1^{er} décembre 656. La liste chronologique des Pontifes d'Elne présente une lacune d'un quart de siècle, entre ce prélat et son successeur médiat, Clarus, qui siégeait en 683.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

ILLE (Raymond-Ermengaud d') possédait, en 1105, trois chevaleries ou fiefs nobles dans la Cerdagne.

Abbé Pierre BONET, *Impressions et souvenirs (Ille-sur-Tet et ses environs)*.

ILLE (Guérald d') était propriétaire d'un domaine à Orle, en 1116.

Abbé Pierre BONET, *op. cit.*

ILLE (Bérenger-Arnaud d') détenait le manse du Puig et la dîme de Conangles, dans le Capcir, en 1146.

Abbé Pierre BONET, *op. cit.*

ILLE (Pons d') concéda, en 1163, à Arnaud de Castellnou le droit de construire le canal de Nefiach et Millas.

Abbé Pierre BONET, *op. cit.*

ILLE (Raymond d' ou ÇA ILLA), épousa, en 1264, Bérengère d'Alamande. Il tenait à Jujols une chevalerie, sous la directe du seigneur de Mosset, que l'on appelait chevalerie d'*en Ça Illa et Militia de Insulâ*. Jacques I^{er}, roi de Majorque, lui concéda aussi les justices de Casesnoves, par indivis.

Archives des Pyr.-Or., B. 190. — Abbé Pierre BONET, *op. cit.*

ILLE (Pons d'), chevalier, vivait à Villefranche-du-Conflent, en 1273. Un autre Pons d'Ille, damoiseau, acheta un domaine à Serdinya en 1331.

Abbé Pierre BONET, *op. cit.*

ILLE (Gérald d'), chevalier, fut attaché à la cour du roi Jacques II de Majorque. Après la ruine de ce

souverain, le roi d'Aragon Pierre III maintint une pension viagère à Gérald d'Ille.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, 110.

ILLE (Raymond d'), chevalier, servit la cause de Jacques II. Les biens qu'il possédait à Puig, en Capcir, furent confisqués par Pierre III d'Aragon, et donnés en 1347, à Bernard-Guillaume d'Entença.

Archives des Pyr.-Or., B. 367.

ILLE (Bernard d') exerça le commandement de la châteltenie de Conat, sous le règne de Pierre III.

Archives des Pyr.-Or., B. 100.

ILLE (Jacques d') fut châtelain de la Tour Cerdane, du 10 novembre 1393 jusqu'au 8 mai 1396.

ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1^{re} série.

ILLES (Jean), peintre de Perpignan, travaillait en collaboration avec Antoine Fitals et Jean Brell. Ces trois artistes peignirent le retable de Saint-Michel de Pia, en 1564.

Archives des Pyr.-Or., G. 838.

IVORRA (Guillaume d') reçut, de Philippe III, un privilège royal, le nommant aux fonctions de Gouverneur du Roussillon et Cerdagne, en remplacement de Jérôme de Argensola, élevé à la dignité de Gouverneur de Catalogne. Il mourut en 1615. Le 11 octobre de cette même année, Gabriel de Lluïcia recueillit provisoirement sa succession, à la tête du gouvernement civil de la province.

Archives des Pyr.-Or., B. 380, 382, 384.

IVORRA (Raymond d'), prêtre de Lérída et docteur en droit canon, fut nommé évêque d'Elne par Louis XIII et institué par le pape Paul V, le 20 novembre 1617. Le 12 janvier 1618, il prit, par procureur, possession de son siège et de la dignité de chapelain-majeur de l'église Saint-Jean. Le 14, il prêta de même le serment d'usage. Sous son éphémère pontificat, l'ordre des Carmes célébra, à Perpignan, un chapitre provincial, avec grande solennité.

Cette assemblée tint sa séance d'ouverture le 17 février 1618. Une mort prématurée enleva Raymond d'Ivorra dans le cours de cette même année. Ce prélat était décédé avant le 7 mai 1618, puisque le registre de l'évêché mentionne, à cette date, un vicaire général du chapitre, *sede vacante*. Ce serait donc une erreur de date que celle du 23 juin, indiquée par le *Gallia christiana* comme celle du décès de Raymond d'Ivorra.

Archives des Pyr.-Or., G. 241. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

IZOS (Jacques-François) naquit à Prades, le 29 janvier 1763. Il était fils de Joseph Izos, « praticien de notaire » et de Thomase Circan. Reçu docteur en droit, il se fit inscrire comme avocat à la Cour du Conseil souverain du Roussillon. Il exerçait cette profession dans son pays natal, lorsqu'il fut député par le district de Prades, pour le représenter à la fête de la Fédération, le 14 juillet 1790. Jacques Izos fut ensuite élu, par l'Assemblée électorale, second juge au tribunal du district de Prades. Le département des Pyrénées-Orientales envoya Izos siéger au Conseil des Cinq-Cents, le 22 septembre 1795, par 52 voix sur 101 votants. Il y prit la parole en brumaire an V (octobre 1796) pour défendre la loi qui excluait du Corps législatif les parents d'émigrés et les signataires d'actes contre-révolutionnaires. Il termina son discours par ces mots : « Le salut public ! Voilà l'instrument de tous les tyrans anciens et modernes et la pierre angulaire du gouvernement révolutionnaire. N'est-ce pas avec ces mots que Sylla excusait les plus exécrables cruautés ? » Le 18 fructidor an V (4 septembre 1797), Jacques Izos n'assista

pas à la séance du Conseil des Cinq-Cents, mais il adhéra ensuite aux mesures prises dans cette journée contre ceux qui voulaient relever la monarchie. Le 17 floréal an VI (6 mai 1798), il prononça un discours sur les opérations électorales du département de la Seine et demanda que les bâtiments de l'archevêché d'Auch fussent mis à la disposition de l'administration du Gers. Le ministre des finances ayant écrit à Jacques Izos, pour le prier de lui désigner un candidat à l'emploi de caissier de la Monnaie de Perpignan, celui-ci indiqua François-Bonaventure Arago, père de l'illustre astronome François Arago. Cette circonstance permit au nouveau titulaire de la Monnaie de faire éduquer ses enfants au collège de Perpignan. Izos fut élu deux fois secrétaire du Conseil des Cinq-Cents, en pluviôse an V et en ventôse an VII. Il adhéra au coup d'Etat de brumaire, et fut nommé, le 28 germinal an VIII (18 avril 1800), sous-préfet de Prades. Izos exerça ces fonctions durant plus de quinze ans. Après les Cent-Jours, il fut destitué de sa charge. Il fixa sa résidence soit à Toulouse, soit à Perpignan, jusqu'à la mort de Napoléon I^{er}, survenue en 1821. Rentré de nouveau dans sa ville natale, Izos fut nommé maire de Prades, en septembre 1829 ; mais il ne conserva cette dignité que l'espace de quelques mois. Il mourut à Prades, le 28 juin 1836. Jacques Izos était lié avec Merlin de Douai, Talma, de Girando et principalement avec Augereau qui entretenait une correspondance suivie avec lui.

Archives de la famille. — DELAMONT, *Histoire de la ville de Prades*. — ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*.



JACOMET (Nicolas-Denis-Jacques), né à Prades, le 3 juin 1757, était fils de Simon Jacomet, négociant dans cette ville, et d'Eulalie Vilar. Il s'adonna à son tour au négoce. Les suffrages de ses concitoyens l'appelèrent, le 31 janvier 1790, à remplir les fonctions de maire qu'il conserva jusqu'en 1795. En septembre 1792, Jacomet avait été élu membre du Conseil du Directoire des Pyrénées-Orientales ; mais il refusa d'occuper ce poste. Le 21 germinal an VI, il fut élu député des Pyrénées-Orientales au Conseil des Anciens, d'où il passa, après le coup d'Etat de brumaire, le 4 nivôse an VIII, au nouveau Corps législatif, en vertu d'une décision du Sénat conservateur. Il y représenta jusqu'en 1807 les Pyrénées-Orientales. Le Corps législatif choisit Jacomet pour secrétaire en 1813. Il fut, pour la seconde fois, appelé aux fonctions de maire de Prades qu'il conserva jusqu'en 1814. Pendant les Cent-Jours, Jacomet fit encore partie de la Chambre des représentants où l'envoya siéger, le 15 mai 1815, l'arrondissement de Prades avec 38 voix sur 43 votants. Jacomet mourut à Prades, le 13 janvier 1829.

DELAMONT, *Histoire de la ville de Prades*. — ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*.

JACQUOT-DEFRANCE (Laurent) naquit le 22 avril 1874, au Perthus, où son père avait la direction du casino de Bellegarde. Sa mère s'appelait Anne Defrance. En 1901, Laurent Jacquot-Defrance obtint le premier prix de Rome pour la peinture avec son tableau : *Jésus guérissant les malades*. Cet artiste de grand talent, qui voyait s'ouvrir devant lui le plus brillant avenir, mourut quelque temps après son triomphe.

Archives communales du Perthus. — Articles parus dans divers périodiques.

JAHEN (Raphaël), marchand de Perpignan, fut nommé receveur du Domaine royal, dans la capitale du Roussillon, en remplacement de Montserrat Règnes, révoqué. Le 12 mai 1620, un privilège royal nomma Raphaël Jahen, bourgeois de Perpignan. Il eut un fils du même nom que lui, lequel recueillit sa succession, le 24 décembre 1629.

Archives des Pyr.-Or., B. 380, 382, 384, 444.

JAHEN (François), bourgeois de Perpignan, s'enrôla dans les rangs de l'armée des nobles catalans que commandait Dalmace de Quéralt, en 1639. Ses biens furent confisqués par le roi de France et donnés, le 14 septembre 1653, à Joseph de Rocabrune.

Archives des Pyr.-Or., B. 387, 390, 394.

JALABERT fut professeur de médecine à l'Université de Perpignan. On voit son portrait, peint à l'huile, dans un des salons de M. le docteur Albert Donnezan.

Communication obligeante de M. le docteur Albert Donnezan.

JALABERT (François-Césaire-Jean-Joseph), fils de Jean Jalabert, bourgeois, et de Marie Llobet, naquit à Perpignan, le 27 août 1769. Il suivit d'abord la carrière militaire. Le 22 germinal an VIII, François Jalabert fut nommé conseiller de préfecture des Pyrénées-Orientales. Le 6 janvier 1813, il fut désigné par le Sénat conservateur pour représenter ce département au Corps législatif. Il reparut à la Chambre des représentants, le 15 mai 1815, comme l'élu du collège du département des Pyrénées-Orientales, avec 65 voix sur 75 votants. Après les sessions de cette assemblée, il rentra dans la vie privée. En 1819, François Jalabert publia la *Géographie du département des Pyrénées-Orientales*, Perpignan, Tastu père et fils, in-8° de VII-172 pages. Cet ouvrage n'est qu'une statistique abrégée du département. Il existe du même auteur : *Première réponse à l'écrit intitulé Errata de la Géographie du département des Pyrénées-Orientales*, imprimé chez J. Alzine, à Perpignan, sans nom d'auteur. François Jalabert mourut à Paris le 28 avril 1832.

ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*.

JAUBERT ou **JOBERT (Jean)**, archidiacre de Conflent (1394-1405) remplissait la fonction de vicaire-général de Barthélemy Peyro, évêque d'Elne. Il administra le diocèse en l'absence de ce prélat, chargé de missions diplomatiques.

Archives des Pyr.-Or., B. 188, G. 35, 169.

JAUBERT (Jean) était secrétaire général (*scriba major*) de la maison consulaire de Perpignan en 1479.

Archives des Pyr.-Or., B. 308.

JAUBERT (Barthélemy) était un chevalier qui adopta le parti de Louis XI, lorsque ce monarque acquit le Roussillon. Il obtint, de son souverain, la donation des biens de Laurent Redon, bourgeois de Perpignan (15 janvier 1478). Le roi de France lui octroya aussi la concession des amendes et greffes des cours du bailli de Perpignan et de la viguerie du Roussillon et Vallespir. Barthélemy Jaubert exerça quelque temps l'office de viguier de Roussillon et Vallespir; il fit ensuite l'acquisition de la nef *Notre-Dame Sainte-Catherine* pour le transport des produits roussillonnais en Italie et dans le Levant. Ce riche chevalier se livrait encore à l'industrie de la minoterie et de la fabrication des huiles d'olive. Il possédait des moulins à farine sur le territoire de Bajoles et des moulins à huile à Millas. Il tenait aussi en afferme le pasquier royal de Cortsavy et les droits des généralités du Roussillon. Barthélemy Jaubert ne paraît plus après 1494, dès que le Roussillon eut fait retour à la couronne d'Aragon.

Archives des Pyr.-Or., B. 310, 318, 324, 325, 410, 411, 412, 413, 414.

JAUBERT (Guillaume), fondeur de cloches, originaire de la ville de Saint-Gaudens. Il passa contrat, le 18 novembre 1531, avec les fabriciens de Corneilla-de-la-Rivière, pour la fonte d'une cloche destinée à l'église du lieu, en remplacement de l'ancienne qui s'était brisée. Le 23 août 1588, Guillaume Jaubert et Guillaume Augin « mestres fondeurs de Saint-Gaudens » passèrent contrat pour la fabrication d'une cloche destinée à l'église de Pouyloubrin (Polobrin).

Archives des Pyr.-Or., G. 774. — PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais*.

JAUBERT (Antoine), chanoine de Saint-Jean, fonda, le 7 avril 1587, une œuvre pie pour fournir une dot à une jeune fille de sa famille, ou à défaut d'elle, à une autre jeune fille n'ayant pas de quoi se marier. Les administrateurs de cette fondation, qui dura jusqu'à la Révolution, furent le prévôt du chapitre de Saint-Jean et les syndics majeurs des chanoines et bénéficiers de la communauté ecclésiastique de cette église.

Archives des Pyr.-Or., G. 344, 345, 362.

JAUBERT (Simon), fils de François Jaubert-Corsa et de Catherine Bolet, se maria à Ile-sur-Tet, le 14 janvier 1583, avec Catherine Sarda-Troiart. Le 20 novembre 1617, il reçut le titre de bourgeois de Perpignan, et mourut à Elne, le 14 mai 1632, laissant

deux fils : François, dont la descendance mâle ne tarda pas à disparaître, et Sébastien.

Archives de la famille Jaubert de Passa. — Archives des Pyr.-Or., B. 384.

JAUBERT (Sébastien), fils du précédent. Il épousa, le 7 septembre 1625, Anne Rebollet, fille unique de Gaudérique Rebollet et d'Isabelle Terreros. De cette union naquit une fille, Bonaventure, laquelle se maria, en 1648, avec François Coronat, de Perpignan. Devenu veuf, Sébastien Jaubert convola en secondes noces, au mois de juin 1632, avec Marie Mauran-Vallespir; il eut d'elle deux garçons, Etienne et Emmanuel, et une fille, Françoise, mariée le 22 décembre 1652 à Joseph Pallarès, de Rigarda.

Archives de la famille Jaubert de Passa.

JAUBERT (Etienne), fils du précédent, figura dans les rangs de l'armée des nobles catalans que commandait Dalmace de Queralt, en 1639. Le 1^{er} mai 1659, il assista à l'assemblée générale du *Bras militar* ou noblesse de Catalogne, Roussillon et Cerdagne, qui se tint à Perpignan pour nommer le *Protecteur* et les autres officiers de cette société. Il unit ses destinées, en 1665, à celles de Marguerite de Taqui de Baldo, et mourut en 1676. Ses deux fils, Joseph et François, ne laissèrent pas de descendance. Quant à sa fille aînée, Marie-Thérèse, devenue par la mort de ses frères l'héritière de la famille Jaubert, elle épousa en 1690 Abdon-Dominique Esprer de Copons.

Archives de la famille Jaubert de Passa.

JAUBERT (Emmanuel de) servit en qualité de capitaine dans les milices de la province du Roussillon, depuis le 10 novembre 1733 jusqu'en 1765, année de sa mort. Cet officier eut deux fils, Raymond et Félix, qui suivirent aussi la carrière des armes.

Archives des Pyr.-Or., C. 1311.

JAUBERT (Raymond-François-Antoine de) naquit à Perpignan, le 31 août 1740. Incorporé au régiment de Béarn-infanterie en qualité de lieutenant, le 25 août 1759, il fut réformé, le 30 décembre 1762. Raymond de Jaubert fut replacé au régiment de réserves de Perpignan avec le grade de lieutenant, le 1^{er} mai 1763. Il fut ensuite nommé aide-major de la place de Mont-Louis, le 7 avril 1773 et y demeura jusqu'au 4 juillet 1777. Raymond de Jaubert fut alors promu aide-major de la place de Perpignan. Il vivait en 1789, assista aux séances de l'Assemblée générale du Roussillon et laissa un fils, François, qui entra, en 1780, à l'Ecole royale militaire.

Archives des Pyr.-Or., C. 1311.

JAUBERT (Félix-François-Antoine-Paul de), frère du précédent, commença à servir la France, le 25 août 1753, en qualité d'enseigne dans le régiment d'infanterie de Béarn. Ce corps ayant été reformé, Félix-François-Antoine de Jaubert fut nommé lieutenant le 25 mars 1755. Il passa dans l'Amérique septentrionale avec le second bataillon de Béarn-infanterie, et fit la campagne du Canada, en 1756. Deux lettres écrites par lui, contenant des détails circonstanciés sur cette expédition militaire ont été publiées par l'abbé Casgrain dans son ouvrage : *Montcalm et Lévis, guerre du Canada*, Guebec, Demers, 1891. Félix de Jaubert, qui passa au régiment des réserves de Perpignan, le 20 mars 1765, fut promu major de Mont-Louis, le 9 mai 1771. Il occupait cette situation au moment de la Révolution. Le tableau des noms de l'Assemblée générale que la noblesse tint à Perpignan, le 24 avril 1789, énumère six membres de la famille de Jaubert qui participèrent aux travaux de cette réunion : de Jaubert père, Emmanuel de Jaubert, Louis de Jaubert, François de Jaubert, Antoine de Jaubert, major de Mont-Louis et de Jaubert, aide-major de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., C. 1311. — Abbé CASGRAIN, *Montcalm et Lévis, guerre du Canada*, Guebec, Demers. — ALART, *Notes et documents historiques sur le département des Pyrénées-Orientales*.

JAUBERT (Antoine), né en 1742, entra dans la carrière de l'enseignement dès l'âge de seize ans. Ses débuts à la Flèche, à Périgueux et à Bordeaux furent si brillants qu'il obtint facilement, en 1782, une chaire de philosophie à l'Université de Perpignan et une stalle de chanoine à la collégiale de la Réal de cette même ville. En 1786, Antoine Jaubert publia l'*Eloge de M. de Mailly*, in-12 de huit pages. Lorsque la Révolution éclata, il hésita à adopter les principes qu'elle prônait. Antoine Jaubert appartint, en 1790, aux clubs perpignanais des *Jacobins* et des *Amis de la paix*, opposés aux idées nouvelles. Le 22 janvier 1790, il rédigea une protestation populaire. Antoine Jaubert se trouva mêlé à l'affaire du 5 au 6 décembre de la même année. Il fut pour ce fait enfermé à la citadelle de Perpignan. Relâché de prison dès le mois de janvier 1791, Antoine Jaubert se mêla aux fonctions du culte non assermenté et osa résister à l'ordonnance municipale prohibant les encensements. Six mois plus tard, il entra dans le mouvement révolutionnaire. Antoine Jaubert rompit avec les fonctions ecclésiastiques, devint membre des clubs et rédigea même les procès-verbaux du *Comité central*. En 1793, Antoine Jaubert fut nommé administrateur du département des Pyrénées-Orientales. Le 1^{er} mai de cette année-là, il fonda l'*Echo des Pyrénées*, journal à idées avancées, dans les colonnes duquel l'histoire trouve cependant de curieux détails à glaner sur la cam-

pagne de 1793 en Roussillon. Antoine Jaubert eut beau faire assaut de déclarations dans ce périodique, il ne parvint pas à gagner les sympathies des Jacobins. Il se vit dénoncé, en 1794, par Pavot-Ricord, comme mêlé au mouvement fédéraliste. Il s'esquiva prudemment de Perpignan et se rendit à Sorèze où il accepta une place de professeur. Antoine Jaubert se trouvait encore dans cette ville, au mois de mai 1796, lorsqu'on institua l'Ecole Centrale à Perpignan. Il fut appelé dans ce nouvel établissement d'enseignement supérieur pour y occuper la chaire de professeur de physique. Vers la fin de l'année, il fut chargé par l'Administration de créer à Perpignan une maison d'instruction secondaire. On s'engagea à lui céder les locaux de l'ancien collège Pi durant l'espace de vingt ans et à lui verser, à des époques fixes et par fractions, la somme de dix mille francs. Antoine Jaubert dû, de son côté, restaurer la maison suivant un devis déterminé et y préparer un logement pour neuf professeurs de l'Ecole Centrale, dont le nouveau collège devenait l'annexe et la pépinière. Le 10 mai 1797, les deux parties s'engagèrent, par devant notaire, aux conditions projetées. L'ouverture de la nouvelle institution eut lieu le 1^{er} novembre 1797. Mais de graves difficultés surgirent aussitôt au sujet de l'acceptation du fait accompli par le ministre. Des démentés s'en suivirent, dans le cours desquels Antoine Jaubert fit preuve d'éminentes qualités d'un maître de pension. Il publia régulièrement les *Actes publics du pensionnat*, espèces de palmarès modernes, doublés de compte rendus annuels et de programmes d'études. Le 2 mai 1805, le conseil municipal, sur l'instigation du maire de Perpignan, général Bertrand de Palmarole, s'occupa du projet d'un établissement communal d'instruction secondaire. La municipalité entra en pourparlers avec Antoine Jaubert pour acquérir l'immeuble qu'il occupait. Celui-ci demanda cinquante mille francs d'indemnité. Les édiles de Perpignan acceptèrent ces conditions, le 7 septembre 1806, mais le Gouvernement les rejeta quelque temps après. Le 10 mai 1807, le conseil municipal offrit à Antoine Jaubert la somme de vingt-deux mille francs, avec promesse de le maintenir à la tête du collège désormais communal et mis sur le pied d'un lycée de seconde classe. Jaubert déclara ne pouvoir céder son immeuble qu'au prix de vingt-cinq mille francs ; mais le 9 juin 1807, il accepta les propositions offertes par la Ville de Perpignan. Le décret impérial érigeant l'ancien pensionnat Pi en collège communal fut publié le 17 octobre 1807. La prise de possession officielle du collège par la municipalité perpignanaise s'effectua le 7 septembre 1808. Antoine Jaubert dirigea le nouvel établissement d'instruction secondaire jusqu'à sa mort survenue

en 1817. Sa nièce, Angélique Jaubert, épousa, en 1795, l'imprimeur Jean Alzine.

Abbé TORREILLES, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française; L'Université de Perpignan; Le Collège de Perpignan; L'Ecole Centrale de Perpignan.*

JAUBERT-CAMPAGNE (Antoine) naquit à Perpignan, le 17 février 1780. Il embrassa la profession d'avocat et sut mériter, par ses qualités oratoires, une place distinguée au barreau de Perpignan. Les occupations professionnelles n'offrant pas un aliment suffisant à l'activité de son intelligence, Antoine Jaubert-Campagne s'adonna de bonne heure à des travaux littéraires et à des recherches historiques sur la province du Roussillon, qu'il poursuivit jusqu'à la fin de ses jours. Durant plusieurs années, il compulsait les vieux manuscrits, lut les auteurs anciens qui avaient disserté sur le droit public et privé du Roussillon. Lorsqu'il eut amassé de nombreux documents sur les lois, les usages et les coutumes qui régissaient le pays sous l'ancien régime, il retraça les éléments principaux de cette organisation judiciaire dans plusieurs opuscules publiés à différentes époques. Dès 1833, Antoine Jaubert-Campagne édita, chez Alzine, un *Essai sur les anciennes institutions municipales de Perpignan*, où il mit à profit d'une manière sommaire et parfois peu heureuse les deux manuscrits qui conservent les actes du droit public de la vieille cité : *Le Livre vert majeur* et *le Livre vert mineur*. En 1848, il publia un *Mémoire sur l'arrosage dans le département des Pyrénées-Orientales*. Le VIII^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales renferme une étude historique sous la signature d'Antoine Jaubert-Campagne qui est intitulée : *Le Vieux Roussillon*. Ce travail esquisse à grands traits l'ancienne constitution politique de la province. Antoine Jaubert-Campagne a écrit encore plusieurs éloges historiques, dont le premier, consacré au maréchal de Mailly, fut couronné par la Société Littéraire des Pyrénées-Orientales, au concours de 1820. Antoine Jaubert-Campagne mourut à Perpignan, le 10 mai 1854.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

JAUBERT DE PASSA (Jacques), né en 1729, était le fils cadet de Pierre Jaubert, de Llupia. En 1749, son oncle, Pierre Parahy, lui légua tous les biens qu'il possédait à Passa, Villemolaque et Tresserre. Jacques Jaubert de Passa épousa, cette année-là même, Thérèse Gurgas qui lui apporta une riche dot en biens-fonds. Il s'adonna avec zèle et intelligence à l'exploitation de ses terres. Il doubla la valeur de ses domaines par des améliorations et des acquisitions nouvelles : il planta à Passa, Tresserre et Villemola-

que plus de huit mille pieds d'oliviers, Jacques Jaubert de Passa, qui fut officier des gardes de la province sous les ordres du maréchal de Noailles et député à l'Assemblée nationale, en 1787, mourut le 5 mars 1802. Il avait eu de son épouse six enfants : Pierre, Jacques, François, Rose, Catherine et Joseph.

Archives de la famille.

JAUBERT DE PASSA (Pierre), fils aîné du précédent, naquit en 1750. Il fut docteur-ès-lois, procureur-syndic à Céret, membre du Directoire du département des Pyrénées-Orientales et conseiller général du canton de Thuir. Pierre Jaubert de Passa s'était marié, en 1779, à Catherine Vilar qui lui donna neuf enfants, parmi lesquels : Marie-Thérèse, épouse d'Anglès de Céret ; Catherine, femme de Tardieu et François, le membre le plus connu de la famille. Pierre Jaubert de Passa mourut en 1808.

Archives de la famille.

JAUBERT DE PASSA (Jean-François-Jérôme), frère du précédent, naquit à Passa le 25 juin 1754. Avocat depuis le 2 juin 1785, il fut procureur de la commune de Céret en 1791. Maire de cette localité en 1792, il devint successivement juge-président du canton et procureur impérial près le tribunal de première instance de Céret. Jean-François Jaubert de Passa fut élu, le 15 mai 1815, par cet arrondissement, représentant à la Chambre des Cent-Jours avec trente-neuf voix sur quarante-trois votants. Il ne fit pas partie d'autres assemblées. Il avait épousé Lucie Quiée, de la famille des d'Assas. Une fille unique naquit de cette union. S'étant mariée au général de Bourgon, elle mourut, en 1881, sans laisser de postérité.

Archives de la famille. — ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*.

JAUBERT DE PASSA (Joseph), frère des deux précédents, entra dans la carrière ecclésiastique. Elève du Grand-Séminaire Saint-Charles de Toulouse, il reçut les ordres mineurs, le 10 juin 1775, des mains de l'évêque de Saint-Papoul. Diacre en 1779, il entra en possession d'un bénéfice fondé à l'autel de Sainte-Catherine de l'église de Thuir. Ordonné prêtre, il devint un des secrétaires de l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne. Lors de l'élévation de ce prélat au ministère, Joseph Jaubert de Passa se retira à Thuir pour y vivre, dans la retraite, du produit de son bénéfice ecclésiastique. Il applaudit aux premiers actes de l'Assemblée nationale, et son imagination surexcitée par de longues veillées studieuses, lui faisait souhaiter une réforme sociale. Joseph Jaubert de Passa ne tarda pas à être effrayé par la marche précipitée de la Révolution. Craignant

que sa présence à Passa n'aggravât les périls que courait sa famille, il renonça courageusement au repos dont il jouissait et à la sécurité qu'il eut trouvée au-delà de la frontière. Il quitta le Roussillon, au mois de mai 1793, pour se rendre à Toulouse. Arrêté à Villefranche-de-Lauragais, il fut traîné dans les prisons de Toulouse. Le tribunal criminel du département de la Haute-Garonne porta contre lui la sentence de mort, le 15 février 1794, en le qualifiant de prêtre réfractaire. L'abbé Joseph Jaubert de Passa fut exécuté dans les vingt-quatre heures. Il fut, à Toulouse, le premier prêtre qui monta sur l'échafaud. Depuis longtemps il avait prévu sa mort, et il s'y était préparé par des actes de dévouement qui honorent sa vie et qui lui gagnèrent les sympathies de ses persécuteurs. Arrivé sur l'échafaud, il pardonna à ses bourreaux et, élevant la voix avec une énergie surprenante, prédit aux Toulousains un prochain retour vers le passé et la restauration des Bourbons.

Archives des Pyr.-Or., G. 891. — Archives de la famille. — Abbé GUILLON, *Martyrs de la Foi pendant la Révolution française*.

JAUBERT DE PASSA (François), fils de Pierre Jaubert de Passa et de Catherine Vilar, naquit à Passa le 24 avril 1785. Son père et sa mère avaient fait de beaux rêves sur son berceau ; mais la Révolution française, en changeant leur position sociale, traversa leurs projets. Cependant, ils ne surent rien négliger pour lui faciliter un avenir honorable. Ils confièrent son éducation élémentaire à l'abbé Jaubert. Plus tard, leur fils entra au Collège militaire de Tournon et perfectionna ses études au Prytanée, d'où il sortit pour être incorporé comme sous-lieutenant dans le 12^e régiment de Dragons ; mais son père, facilement alarmé des périls qui accompagnaient la gloire militaire à cette époque, le rappela auprès de lui. François Jaubert obéit, mais non sans regret, à cette injonction paternelle. Cependant, il obtint de rester encore à Paris pour y compléter son instruction ou l'appropriier à une autre carrière. Sa vie d'étudiant devint alors très laborieuse : elle se partageait entre les cours de l'Académie de Législation, de l'École de Médecine, et les leçons de l'Académie des Beaux-Arts dirigée par David. Sa forte volonté, sa vive imagination, favorisées par une conception prompte, un jugement sûr et une mémoire des plus heureuses, lui facilitèrent le succès de ses études nouvelles et multipliées. Il ne tarda pas à être inscrit sur le tableau des avocats, et l'Académie de Dessin lui décerna la médaille d'artiste. Mais cédant toujours aux nécessités de la famille, il renonça à ses goûts de prédilection et il crut entrevoir des chances dans la carrière administrative. A Tournon et au Prytanée, il eut pour amis

des condisciples dont les familles appartenaient aux illustrations de l'époque. A la faveur de ces amitiés, il fut présenté dans les salons de Cambacérès, de Talleyrand et de Cuvier, où l'avait devancé la renommée de ses succès scolaires. Il fut vite jugé, et un décret du 11 janvier 1806 le nomma Auditeur au Conseil d'Etat. C'était un brillant prélude à une carrière pour ainsi dire improvisée. Mais une maladie sérieuse menaçait son père, et il fut contraint de demander un congé (1810) ; néanmoins, il fut maintenu pendant un an sur les cadres du Conseil d'Etat. Le 10 juin 1813, les fonctions de Sous-Préfet à Perpignan lui furent confiées ; il les conserva peu de temps, mais au mois d'août 1814, il fut envoyé auprès du général Castaños, solliciter la retraite de l'armée espagnole. Pour le récompenser du talent et du patriotisme qu'il déploya dans cette mission, le Gouvernement lui donna place parmi les Conseillers de Préfecture (décret du 5 octobre 1815). L'influence de cette nouvelle position ne fut pas inutile à son pays : connaissant tout ce que peut promettre de richesse l'application d'un bon système d'arrosage, surtout dans un pays essentiellement agricole comme le nôtre, il profita de l'appui que lui accordait le préfet, Villiers du Terrage, pour organiser le syndicat de la Tet (1818-1819). Le règlement de ce syndicat, qu'il rédigea lui-même, fut appliqué par ordonnance royale et accepté, enfin, par l'Administration des Travaux publics. En 1817, la rareté des subsistances inspirait des craintes sérieuses à l'Administration, et les spéculateurs étrangers aggravaient encore la situation : les désordres qu'amène la disette semblaient imminents ; Jaubert de Passa proposa un plan dont l'application prévint toutes les difficultés. Il provoqua une réunion de douze notables qui, renonçant généreusement à des profits que les temps rendaient trop certains, firent une mise de fonds pour l'approvisionnement du pays. François Durand s'empressa de s'associer à cet acte de patriotisme ; et, mettant au profit de ses concitoyens les vastes ressources de sa haute capacité commerciale, il sut faire arriver d'abondantes cargaisons dans les ports de Saint-Laurent et de Port-Vendres. Un magasin public fut ouvert, et les populations roussillonnaises purent s'y approvisionner au fur et à mesure de leurs besoins et à des prix modérés. La crise passée, on constata un bénéfice de 1.500 francs, qui furent distribués aux employés du magasin.

François Jaubert de Passa composa et publia deux volumes : le premier sur les arrosages des Pyrénées-Orientales, et le second, sur les irrigations en Espagne. Ce dernier livre, résultat d'une mission scientifique, dont l'avait chargé M. le Ministre de l'Intérieur, fut traduit en espagnol et en allemand. Le succès de ces publications l'encouragea à livrer à la

presse quelques mémoires sur des sujets d'économie rurale. Le Gouvernement voulut sanctionner l'opinion publique; et, par ordonnance royale du 11 août 1823, F. Jaubert de Passa fut nommé, comme homme de lettres, Chevalier de la Légion d'Honneur. Il justifia cette distinction par d'autres travaux estimés. Il était membre de plusieurs Sociétés savantes nationales ou étrangères, entre autres de la Société royale et centrale d'Agriculture, de la Société royale des Antiquaires, de la Société Linnéenne, de celle de Toulouse, de celle de Valence, en Espagne. A toutes il envoya son tribut d'intelligence et de dévouement; toutes avaient su apprécier son utile coopération. Plusieurs de ses mémoires, sur des objets mis au concours, furent couronnés. Tant de travaux utiles, son activité si constante, ses grandes aptitudes, devaient lui ouvrir les portes de l'Institut de France, rare distinction, qui suffit pour faire la réputation d'homme éminent. Ce fut le 3 janvier 1825 qu'il eut l'honneur d'être agrégé, comme correspondant, à cette illustre Compagnie. Depuis cette époque, fixé parmi nous par de nouveaux liens de famille, il renonça à quitter le pays. Jamais il ne négligea d'étendre le cercle de ses connaissances. Il cultiva le commerce des gens de lettres, des savants, des artistes, pour trouver le moyen d'élever son esprit; et, cependant, ceux qu'il regardait comme ses maîtres se plurent, plus d'une fois, à rechercher ses décisions. Après 1830, l'élection le fit entrer au Conseil général: il y resta jusqu'à sa mort (16 septembre 1856). D'éminentes qualités le distinguèrent dans cette Assemblée, dont il dirigea plusieurs fois les travaux comme président.

On lui doit de nombreux ouvrages, dont la plupart ont pris rang parmi ceux qui honorent son pays.

Les plus connus sont :

Mémoire sur les cours d'eau des Pyrénées-Orientales ;
Voyage en Espagne, ou arrosage en Espagne ;
Mémoire sur la culture du chêne-liège ;
Mémoire sur la culture de l'olivier ;
Mémoire sur le mûrier ;
Notice historique sur la ville et le comté d'Empurias ;
Essai historique sur les Gitanos ;
Recherches sur Roses et le cap de Creus ;
Carte marine des côtes de la Méditerranée espagnole ;
Expédition de Philippe-le-Hardi en Catalogne ;
Une famille catalane en 1710 ;
Isidro ;
Marie de Montpellier ;
Mémoire historique sur le cloître du Monastir, et les monuments roussillonnais ;
Mémoire sur les pasquiers et les forêts de l'État. Il concourut à la publication du grand ouvrage de Taylor et Mérimée, sur la France pittoresque et roma-

nesque, pour lequel il fournit les dessins et les légendes du Roussillon ;

Recherches sur les arrosages chez les anciens, 4 forts volumes. Cet ouvrage, qui obtint la grande médaille d'or, a eu les honneurs de la traduction en Espagne.

On soupçonne à peine l'incessant travail de recherches que cet ouvrage dut coûter à son auteur. Rien ne manque à ce livre pour en rendre la lecture attrayante : les descriptions géographiques, les tableaux de mœurs, écrits dans un style net, concis, serré et fleuri, tout y révèle une vaste érudition, une application patiente et l'expérience d'un écrivain habile. Ce livre, mis au concours depuis vingt-cinq ans, est l'histoire complète de l'arrosage et de la législation des anciens. Il manquait à la science agronomique : François Jaubert de Passa l'entreprit dans l'intérêt de la patrie.

Les travaux de Jaubert de Passa lui valurent une belle moisson de lauriers dans les champs littéraires : il reçut, outre la croix de la Légion d'Honneur, quatre médailles d'or, trois en argent, plusieurs en bronze, et de nombreux témoignages flatteurs de la part des sommités de la science. Là ne se borne pas son bagage littéraire. Il a laissé des manuscrits que nous croyons précieux, entre autres l'*Histoire du Roussillon*, fruit de ses dernières veilles et de longues méditations : c'était son dernier tribut payé à son pays. Cette histoire est malheureusement inachevée. Sa vaste correspondance avec des personnages appartenant aux lettres, aux sciences, aux arts et à l'administration, lui avait donné une supériorité remarquable dans l'art d'écrire une lettre. Les siennes se distinguent par un style orné de toutes les qualités que ce genre exige ; et il se complète par ce vernis de politesse exquise, par la finesse de l'esprit et la justesse de l'à-propos, qui en font le charme, dans les écrivains de cet ordre.

Mais son œuvre capitale, où il s'est peint lui-même avec ses impressions, avec l'expérience des hommes et des choses, est celle que le public ne sera pas appelé à lire, de longtemps encore, ce sont ses *Mémoires*, qu'il écrivit pour son petit-fils, Henri Jaubert, et qu'il termina en 1853. Tout en racontant d'abord sa vie d'étudiant à Paris, il donne des aperçus sur les lettres, les sciences, la philosophie, les arts et sur les célébrités contemporaines, qu'il compare rapidement aux maîtres des écoles de l'antiquité. Ce sont des esquisses d'histoire, faites avec cette précision qui est le fruit d'une longue attente, éclairée par les rectifications que fournit le temps dans l'appréciation des actions humaines. Il écrivait pour son petit-fils : il lui devait la vérité, et sa plume aurait refusé d'obéir aux entraînements qui n'eussent pas eu pour mobile la conscience du vrai et du

beau. Ces mémoires composent cinq forts cahiers. Le sentiment chrétien qui domine dans toutes les pages de cette œuvre prouve que François Jaubert avait toujours placé les événements sous l'influence divine. En 1828, le prince Woronzof, gouverneur général de la Crimée, avec lequel il entretenait d'honorables relations, l'appelait à Odessa, pour lui confier la charge de directeur général de l'agriculture. Il lui offrait 40.000 francs de traitement et lui assurait l'avenir de ses enfants ; mais François Jaubert de Passa, vivement combattu par l'amour de la patrie, se borna à remercier le prince. A cette même époque, les savants Bosch, Sylvestre, Yvart, Cuvier, le baron Teissier, tous membres de l'Institut, et maîtres des premiers postes dans les sciences, les lettres et l'administration, le sollicitaient pour qu'il acceptât une chaire de professeur d'agriculture au Jardin des Plantes : il obéit aux répugnances de M^{me} Jaubert, son épouse, que l'idée de quitter la province ou la patrie, avait toujours effrayée. Un peu avant 1840, il était libre d'accepter la place d'inspecteur d'agriculture en Afrique. Le prince Esterhazy, essaya plusieurs fois de l'attirer auprès de lui, en lui assurant les bénéfices d'une charge administrative très élevée. Né, pour ainsi dire, dans les champs, François Jaubert de Passa y revint pour y rester avec une riche éducation, un esprit cultivé et le souvenir d'illustres amitiés auxquelles il fit appel moins pour lui et les siens, que pour l'utilité des autres. Il mourut à Passa, le 16 septembre 1836.

François Jaubert de Passa eut cinq enfants de son épouse, Françoise Morer, de Finestret : Edmond qui, après de bonnes études au lycée Louis-le-Grand, tint une maison de banque à Perpignan ; Elisa, épouse du colonel Bach ; Adolphe, officier de marine ; Octave, officier dans le régiment des tirailleurs de Vincennes, tué en duel à Metz en 1842 ; et Charles, mort en bas-âge.

Archives de la famille. — MATTES, *Notice biographique de François Jaubert de Passa*, dans le XI^e *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

JAUBERT DE RÉART (Joseph) naquit à Ponteilla, le 30 décembre 1792. Son existence fut courte mais remplie. Maire de la commune qui le vit naître et membre du Conseil du premier arrondissement des Pyrénées-Orientales, il consacra à l'étude ses heures de loisir. Les travaux scientifiques de Jaubert de Réart, la plupart insérés dans le *Publicateur des Pyrénées-Orientales*, sont en grand nombre. Ce fut grâce à ses persévérantes investigations et à son intelligence que l'archéologie fit ses débuts dans le Roussillon. Le premier, Jaubert de Réart signala dans le pays les monuments *celtiques* qu'il contient. Le *Journal des Savants*, dans son numéro d'avril 1835,

parla en termes élogieux des découvertes de Jaubert de Réart. La science lui doit encore des recherches sur la langue des bohémiens, qu'on ne doit pas qualifier de frivoles, mais bien de curieuses et savantes. Jaubert de Réart fut un des premiers membres de la *Société Philomathique* devenue plus tard la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales. Dès les premiers jours de cette association, Jaubert de Réart déploya une activité et un dévouement qui contribuèrent à assurer son succès et son avenir. Il en était le président, lorsque la mort le frappa, à Ponteilla, le 23 mars 1836. Jaubert de Réart était aussi le correspondant de la *Société royale des Antiquaires de France*.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

JAUME (Dominique), de l'ordre des Frères-Prêcheurs, écrivit, à l'époque de sa résidence au couvent de Collioure, une *Histoire de l'ordre de Saint-Dominique*. C'était vers 1350. Jusqu'à la veille de la Révolution, ce précieux manuscrit fit partie de la collection des ouvrages renfermés dans la bibliothèque des religieux Jacobins de cette ville maritime. En 1357, Dominique Jaume fut élu Provincial de la Provence. Dix ans après, il passait à la tête de la province d'Aragon. Durant son passage à la direction de cette dernière province, il eut l'insigne honneur de recevoir, au noviciat de Valence, saint Vincent Ferrier, le saint si populaire et si avantageusement connu dans le Roussillon. Dominique Jaume est l'auteur de deux volumes intitulés *Chroniques*. Le premier mentionne tous les couvents d'hommes et de femmes de son ordre ; l'auteur se contente d'y consigner simplement la date de leur fondation. Le second relate la tenue des chapitres généraux ou provinciaux des Frères-Prêcheurs en France et en Aragon. Le P. Jaume fut un historien doublé d'un parfait administrateur, car il a composé aussi divers travaux d'économie religieuse. On cite de lui un ouvrage sur *La bonne gestion des affaires de son ordre*, un traité sur le *Mode de convocation des chapitres et sur la manière de procéder aux élections* et enfin un volume juridique sur *la procédure à suivre entre Dominicains dans les cas litigieux*.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — P. FAGES, *Histoire de Saint Vincent-Ferrier*.

JAUME (Joseph-Jean-Michel) naquit à Perpignan le 2 juillet 1731, de Michel Jaume, notaire de cette ville, et de Catherine Boxader, son épouse. Il entra tout jeune au collège des Jésuites de Perpignan. Il n'eut pas plutôt terminé son cours de philosophie qu'il se décida à embrasser la profession du barreau. Après avoir pris le grade de docteur en droit dans l'Université de sa ville natale, le 19 fé-

vrier 1754, il se perfectionna dans la science des lois, sous la direction d'un des plus grands jurisconsultes qu'ait produits le Roussillon, Antoine Coma, avocat au Conseil souverain de cette province et professeur en droit, depuis 1710, à l'Université de Perpignan. Joseph Jaume commençait à peine sa carrière d'avocat qu'il conçut le dessein de se vouer à l'instruction de la jeunesse dans l'Université où il avait puisé ses connaissances juridiques et qui, de tous les temps, avait vu ses chaires occupées par des talents de premier ordre. Le 17 mai 1757, jour de la mort du jurisconsulte Antoine Coma, Jaume fut nommé vice-professeur à sa place. Cette chaire de droit ayant été mise au concours, il la remporta avec la plus grande distinction dans le mois d'octobre de la même année. Jaume avait alors vingt-cinq ans. Il l'occupa jusqu'en 1791, époque de la dissolution de l'Université de Perpignan. Le jeune professeur dépassa bientôt les espérances que ses précoces talents avaient fait concevoir. De son école sortirent une quantité de jurisconsultes qui ont fait honneur au Roussillon. Personne ne réunît à un plus haut degré que Jaume la solidité du jugement, la facilité de la parole, la clarté dans l'expression, la lucidité dans les pensées et la force du raisonnement. Ses discours, plaidoyers ou mémoires sont aussi remarquables par l'érudition que par la pureté, la précision et souvent par l'élégance du style. Trois ans ne s'étaient pas encore écoulés depuis que Jaume se livrait à l'enseignement du droit, que l'évêque d'Elne, Charles de Gouy d'Avrincourt, le désignait pour son avocat et son conseil ordinaire à la place de Coma, décédé. Ce prélat lui confia aussi la place de juge banneret des villages dépendants de l'abbaye de la Réal, unie à la mense épiscopale. Le 7 janvier 1669, Jaume fut mis en concurrence, pour la place de recteur de l'Université, avec le chanoine Vidalier, doyen des professeurs, bachelier en médecine et docteur dans les autres facultés. A la pluralité des suffrages, le rectorat fut adjugé à Jaume qui prononça son discours à la louange du roi, le 15 février 1770. Une des deux places de substitut du procureur-général près le Conseil souverain étant devenue vacante en 1779, par suite du décès d'Antoine Jaubert, Joseph de Vilar, procureur-général, pria Jaume d'accepter le siège vacant. Jaume crut devoir refuser cette offre honorable. Le Conseil souverain dépêcha auprès du professeur de droit un de ses membres, Etienne Desprès, qui finit par avoir raison de ses hésitations. La réputation dont jouissait Jaume ne tarda pas à dépasser les limites du Roussillon. Les avocats des premiers barreaux du royaume, tels que ceux de Paris et de Toulouse, établirent avec lui des relations. Plusieurs fois, ayant à décider des questions graves, ces magistrats eurent recours aux connaissances et aux lumières juridiques de Jaume.

Une nombreuse et brillante clientèle sollicita ses conseils et lui confia la défense de ses intérêts. C'est ainsi qu'il devint l'avocat ordinaire, non seulement de l'évêque d'Elne, mais encore du Gouverneur de la province, des Intendants, des Premiers-Présidents, des Procureurs-généraux et de presque tous les présidents et conseillers du Conseil souverain du Roussillon, des maisons de Perpignan les plus distinguées telles que celles du marquis d'Aguilar, du comte de Ros, du baron de Cabrens, des familles d'Oms, de Copons, de Çagarriga, de Réart, de Boissambert, de Camprodon, de Montferrer, de Noailles, et après la mort de Fossa (1789), du prince de Montbarrey, ancien ministre de la guerre et du département du Roussillon.

Lorsque les lois rendues par l'Assemblée nationale, les 22 mars et 15 avril 1791, assujettirent tous les fonctionnaires publics, et par conséquent les professeurs des Universités, à prêter le serment constitutionnel, Jaume s'empressa d'adresser au recteur sa démission de professeur. Le recteur convoqua immédiatement le conseil général de l'Université. Dans sa réunion, cette commission décida que le recteur se rendrait chez Jaume pour le supplier, au nom de l'Université, de retirer sa démission et de vouloir bien continuer l'exercice de ses fonctions. Jaume se laissa fléchir. Sans consentir toutefois à prêter le serment, il se décida à continuer le cours de son enseignement jusqu'au jour où un remplaçant lui serait donné. Quand après la suppression du Conseil souverain on eut créé, en 1790, les trois tribunaux civils du département des Pyrénées-Orientales, les électeurs, avant de procéder au choix des cinq juges qui devaient composer le tribunal de Perpignan, députèrent plusieurs d'entre eux à Jaume pour le prier d'agréer les fonctions de premier juge ou président de ce tribunal. Tout en remerciant les membres de cette députation de leur bienveillance, Jaume leur répondit qu'il n'avait jamais voulu être juge, qu'il avait refusé même la charge de membre du Conseil souverain et que, conséquemment, il ne pouvait accepter la judicature qu'on lui offrait. Joseph Jaume épousa, le 9 mai 1757, Marie-Anne Bosch ; celle-ci eut plusieurs enfants dont trois survécurent : François, Catherine et Thérèse qui épousa, en 1803, Vincent Vicens, président du tribunal de Prades, sous le premier Empire. Joseph Jaume mourut à Perpignan, le 14 décembre 1809. Les écrits nombreux de Jaume attestent sa passion pour la science du droit et l'étude. Ses volumineux traités de droit, qui excitent sans cesse par leur profondeur l'admiration des légistes qui les consultent, portent l'empreinte d'un savoir aussi vaste que consommé. Voici la nomenclature des ouvrages de Jaume :

Ouvrages de Droit :

- Explication des quatre livres des Institutions civiles de l'empereur Justinien, en 2 vol. in-4°, contenant ensemble environ 600 pages ;
- Tractatus Academico-forensis, de Jure accrescendi, 1 volume in-4° de 206 pages ;
- Tractatus Academico-forensis, ad legem falcidiam et senatus-consultum Trebellianum, 1 volume in-4° de 180 pages ;
- Petit traité de Successionibus quæ ab intestato deferuntur ex jure Novellarum, 1 volume in-4° de 42 pages ;
- Autre petit traité de Substitutionibus directis, 1 vol. in-4° de 42 pages ;
- Tractatus Academico-forensis de Donationibus, 1 volume in-4° de 220 pages ;
- Petit traité ou exposition abrégée des Renonciations aux bénéfices et privilèges de droit, qui peuvent ou ne peuvent pas être faites dans les contrats, 1 volume in-4° de 114 pages ;
- Traité des cas prévôtaux ou présidiaux, suivant l'ordonnance criminelle de 1670 et la déclaration du roi, du 5 février 1731, 1 vol. in-4° de 108 pages ;
- Traité de la Reconnaissance et vérification des écritures privées, et de la preuve contre et outre le contenu aux actes publics et privés, 1 volume in-4° de 196 pages ;
- Traité des Successions légitimes, régulières et irrégulières, suivant les lois et ordonnances du royaume et le droit municipal du Roussillon, conférés avec le droit romain, 1 volume in-4° de 234 pages ;
- Traité des secondes nocces, suivant les lois civiles et les lois de l'Eglise et suivant l'édit des secondes nocces, fait par le roi de France François II, au mois de juillet 1560, qui rendit communes à tout le royaume les peines que les lois romaines avaient établies contre les secondes nocces contractées même après l'an, 1 volume in-4° de 260 pages ;
- Recueil de Mémoires imprimés, 3 vol. in-folio contenant : le premier 630 pages, le second 532 et le troisième 556 ;
- Recueil manuscrit d'arrêts du Conseil souverain de Roussillon, 10 vol. in-folio de 580 pages chacun ;
- Recueil manuscrit de matières civiles, 2 vol. in-folio contenant : le premier 1220 pages et le second 748.
- Recueil manuscrit de matières ecclésiastiques et bénéficiales, 2 vol. in-folio contenant : le premier 952 pages et le second 650 ;
- Recueil manuscrit de matières ecclésiastiques et canoniques, 2 vol. in-folio de 780 pages chacun ;
- Farrago diversorum, c'est-à-dire, mélange de plusieurs matières civiles, ecclésiastiques, canoniques, bénéficiales et autres, 4 gros vol. in-folio,

le premier de 1416 pages, le second de 1006, le troisième de 916 et le quatrième de 1048 ;

- Explication de l'ordonnance du mois d'avril 1667 sur les matières civiles, 1 vol. in-folio de 372 pages ;
- Recueil de différents traités de paix, et conventions ou accords intéressants pour la province de Roussillon, 1 volume in-folio de 198 pages ;
- Droits et privilèges de la province de Roussillon et de la principauté de Catalogne, avec la liste des comtes de Roussillon et de Cerdagne, 96 pages in-folio ;
- Stile de lettres de chancellerie pour la chancellerie établie près la cour du Conseil souverain de Roussillon, depuis l'édit de création de ce Conseil souverain donné par Louis XIV, à Saint-Jean-de-Luz, après la paix des Pyrénées, au mois de juin 1660, joints des faits historiques de ladite chancellerie et le tarif des droits de sceau, 1 volume, gros in-4° ;
- Règles pour connaître la valeur des vieilles espèces de monnaie qui ont cours dans la province de Roussillon, suivies d'une ordonnance des consuls de Perpignan du 3 juin 1772, et de nouvelles découvertes sur les différentes espèces de monnaie qui avaient eu cours en Roussillon et en Catalogne, et sur les différents poids et mesures de ce pays et même du Languedoc et autres provinces de France, 1 volume in-4° de 278 pages.

Ouvrages religieux :

- Le Très Saint Rosaire de la Sainte Vierge Marie, petit volume in-12 ;
- Les quatre dimanches de l'Avent et les trois jours des Quatre-Temps d'hiver ;
- Prières des Quatre-Temps de l'année ;
- Prières diverses pour le cours de l'année et surtout pour les dimanches ;
- Plusieurs écrits, au nombre de 36, ayant pour objet des Octaves, des Neuvaines, des Septenaires, etc.
- Noëls, Hymnes et Proses en vers français, catalans et patois, écrits en 1 vol. in-12 et en 1 vol. in-4° ;
- Goigs ou éloges de plusieurs saints et autres hymnes et Proses, écrits en 1 vol. in-12 et en 1 vol. in-4° ;
- Calendrier des fêtes annuelles et solennelles et les Vies des Saints, pour tous les jours de l'année, 1 gros volume in-4° de 920 pages ;
- Martyrologe romain des Fêtes et Saints y rapportés et d'autres Saints rapportés dans l'Histoire ecclésiastique de M. de Fleury ; précédé d'une liste chronologique des papes, suivi d'un catalogue des saints rois, reines, empereurs, impératrices, princes et princesses de tous les pays catholiques, de la filiation des ancêtres de Louis XVI, roi de France et de Navarre, en remontant jusqu'à saint Arnoul, tige de la seconde et de la troisième race des rois de France ; d'une chronologie de tous les rois

de France, depuis et y comprise la première race ; et enfin de différents rapports et ressemblances de la vie et de la mort de saint Louis, roi de France, et de sainte Elisabeth ou Isabelle, sa sœur, et du reste de sa famille, avec la vie et la mort de Louis XVI, roi de France, de la princesse Elisabeth, sa sœur, et du reste de sa famille, etc... 1 vol., petit in-folio de 400 pages ;

Epitome ou abrégé de la vie de Jésus-Christ, extrait des quatre Evangiles, avec une explication de sa passion et son dernier avènement, 1 volume, petit in-folio de 260 pages ;

Parnasse chrétien, 1 volume in-4° de 140 pages ;

Collection de psaumes en vers français, 1 volume, petit in-12 de 88 pages.

Jaume laissa aussi des *Mémoires* en 1 volume manuscrit in-4° de 284 pages, qu'il intitula : « Faits historiques de la famille Jaume et Franc de laquelle je suis né ; et faits particuliers de ma vie depuis ma naissance, qui fut le 2 juillet 1731, jusqu'à l'an 1808 », avec cette épigraphe : *Sit nomen Domini benedictum, ex hoc, nunc, et usque in sæculum. Amen.* M. l'abbé Torrelles les a édités en 1894, chez Latrobe, 1 vol. grand in-8° de LXII-215 pages.

Publicateur des *Pyrénées-Orientales* de 1835. — Justin BAUBY, *Etude biographique sur Joseph Jaume*, dans le *XVIII^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

JOCAVELL (Joseph), natif de Finestret et curé de La Bastide, publia en catalan, l'année 1688, chez L. Reynier, un volume in-12 intitulé : *Reglas y documentos particulars per la vida eremitica*. En ces temps de dévotion et de pratiques religieuses, la vie érémitique était en honneur dans la province du Roussillon. Déjà en 1640, Honoré Ciuro mena ce genre de vie solitaire dans l'ermitage de Saint-Martin de Camélas, qu'il restaura de ses mains et à ses frais. Narcisse Camos, un dominicain espagnol très dévot à la sainte Vierge, avait fait imprimer à Barcelone, en 1637, son *Jardin de Maria plantado en Cataluña* où, entr'autres choses, il décrit les églises et les ermitages dédiés à la reine du ciel dans notre province. Jocavell compléta ce travail. Dans ses *Reglas y documentos particulars per la vida eremitica*, il donna une nomenclature des ermitages que possédait en 1688 le diocèse d'Elne. Si l'on remarque quelques omissions dans cette énumération, il faut dire, d'autre part, que plusieurs des ermitages relatés par l'auteur n'existent plus aujourd'hui. L'idée de Jocavell fut reprise au commencement du dernier siècle. La lithographie et la gravure vinrent alors en aide à la paléographie. Vers 1824, le chevalier de Basterot fit connaître les ermitages du Roussillon dans une série de tableaux saisissants où la couleur locale est

surtout mise en relief. En 1860, Louis Just, de Bompas, condensa les divers travaux parus sur ce sujet dans un ouvrage édité à Perpignan sous le titre : *Les Ermitages du diocèse de Perpignan*.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — HENRY, *Histoire du Roussillon*.

JOFFRE-SINGLA (Firmin) naquit à Rivesaltes en 1820. Après de solides études faites au Collège de Perpignan, il entra à l'Ecole polytechnique, où il fut un des plus brillants élèves. Sorti l'un des premiers de cette école, Firmin Joffre-Singla fut désigné par le gouvernement pour occuper une place d'ingénieur à Toulon. Il fut spécialement chargé de la construction des bateaux à vapeur et demeura dans ce poste jusqu'en 1854. Nommé chevalier de la Légion d'honneur, il devint le collaborateur de Dupuy-de-Lôme et participa à la construction du vaisseau *Le Napoléon* « qui a été le plus grand effort et est resté le chef-d'œuvre de la marine de guerre ». Devenu directeur à Indret et officier de la Légion d'honneur, il fut envoyé en Angleterre pour étudier l'application de la vapeur aux vaisseaux. Ayant été mis à la tête des constructions navales à Rochefort, Firmin Joffre-Singla dota la marine française du *Cérès* et du *Labrador*. Joffre-Singla mourut à Paris, en 1879 ; il était commandeur de la Légion d'honneur. Dans la séance publique annuelle de l'Académie des Sciences, du 26 décembre 1887, J. Bertrand, secrétaire perpétuel, en faisant l'éloge de Dupuy-de-Lôme, dit « qu'on ne pouvait séparer ce nom de celui de notre compatriote, car tous deux avaient transformé, en élevant la France au premier rang, la marine de guerre de l'Europe. »

F. CASTELLO et A. LLOUQUET, *Rivesaltes*, Toulouse, imprimerie H. Labouche, in-8°, 1893.

JOFRE (Antoine) naquit, le 13 juin 1801, à Arles-sur-Tech, où son père Dominique Jofre-Serradell tenait une boutique d'apothicaire. Il fit ses classes littéraires et théologiques à Carcassonne. Ses inclinations et ses goûts le poussaient vers la vie religieuse et l'étude des sciences ecclésiastiques. Il entra dans la congrégation des Lazaristes et reçut l'ordination sacerdotale à Paris, au mois de septembre 1830. Ses supérieurs lui confièrent, cette année-là même, une chaire de théologie au Grand-Séminaire de Carcassonne. En 1833, Antoine Jofre alla professer le même enseignement à Cahors ; et, en 1836, il occupa la chaire d'Ecriture sainte à Amiens. Après avoir suivi quelques années la règle austère de la congrégation à laquelle il était affilié, Antoine Jofre se vit dans la nécessité de rentrer dans les rangs du clergé séculier.

Quoique grand et fort en apparence, il était miné

par une maladie qui le contraignit à couler le reste de ses jours sous le ciel natal, au sein de sa famille. Jean de Saunhac-Belcastel, évêque de Perpignan, le nomma humble succursaliste de Fontpédrouse, le 1^{er} janvier 1838. Antoine Jofre desservit cette paroisse jusqu'à la fin de l'année 1841. A cette date, il fut dans l'obligation de rentrer au milieu des siens pour donner des soins à sa santé ébranlée. En 1851, il accepta le titre de desservant de Montalba, petit hameau du Vallespir, dont le sol est hérissé d'obstacles et semé de précipices. Toutefois, Antoine Jofre ne se rendait dans cette paroisse que le dimanche pour y célébrer les cérémonies du culte. Les vieillards de cette localité et de la ville d'Arles ont gardé le souvenir de sa voix puissante, d'une sonorité et d'un timbre uniques. Antoine Jofre mourut à Arles-sur-Tech, le 12 juin 1864. Les œuvres de l'abbé Jofre, éditées en 1882 par *Lo Pastorellet de la vall d'Arles*, forment un volume in-8°, où l'on remarque surtout *La Bruxas de Carança*. Son chef-d'œuvre, après *l'Epistol al Senyor Durand, diputat*, est, sans contredit, *Arles, vila fortunada. L'Escupinyada de Satanas, La Dona forte, L'Epistol al meu amich Parrot, L'Epistol al elector rossellonés* sont des pièces frappées au coin de la plus pure poésie. Un poète catalan du xvii^e siècle, Vincent Garcia, plus connu dans le monde littéraire sous le nom de *Rector de Valfogona*, lui servit de modèle. Il possédait par cœur ses œuvres. Les vers de l'abbé Jofre tiennent de Juvénal pour la concision ; il maniait l'ironie avec autant de facilité que le poète latin.

Archives de l'évêché de Perpignan. — Communication obligeante de M. l'abbé Bonatont, curé-doyen d'Ille-sur-Tet.

JOHAN (Guillaume) était un riche marchand de Perpignan, au début du xv^e siècle. Il épousa Jeanne, fille de Thomas Taqui, autre grand commerçant de la même ville. Guillaume Johan occupa, sous le règne d'Alphonse V, la charge de garde ou *essayeur* de l'or, argent et autres métaux frappés à l'hôtel de la Monnaie de Perpignan. Il mourut en 1452 et eut pour successeur dans cet emploi, Bernard Aybri jeune, bourgeois de Perpignan. De l'union de Guillaume Johan et de Jeanne Taqui naquit un fils, Jacques.

Archives des Pyr.-Or., B. 202, 203, 213, 230, 405.

JOHAN (Jacques), fils du précédent, acquit les lieux et manses de Montauriol, Taulis, Caixas et Croanques. Lors de l'annexion du Roussillon à la France par Louis XI, il abandonna le parti du roi d'Aragon et demeura tranquille possesseur de ses biens. Jacques Johan eut deux fils : Guillaume et François.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 408.

JOHAN (Guillaume), fils et héritier du précédent, obtint, de Ferdinand I^{er}, un privilège de noblesse pour lui et sa postérité en ligne masculine.

Archives des Pyr.-Or., B. 375, 416.

JOHAN-GIRAU (Henri) appartenait à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en 1639, date à laquelle il figurait dans les rangs de l'armée des nobles catalans, placée sous les ordres de Dalmace de Quéralt. Ses biens furent confisqués et donnés, en 1653, à Joseph Mitja, citoyen honoré de Barcelone. Au mois de janvier 1658, un domaine situé à Torrelles et appartenant à Henri Johan-Girau fut attribué par Louis XIV, à Joseph de Fontanella, docteur en droit, comte de Peralada, vicomte de Canet et régent de la chancellerie de Catalogne et des deux comtés de Roussillon et de Cerdagne.

Archives des Pyr.-Or., B. 390, 394, 398, 400.

JOLI (Jacques), marchand de Perpignan, acquit, en 1555, des dîmes et des revenus à Torrelles qui furent vendus par autorité de justice et qui provenaient du damoiseau Galcerand Dusay.

Archives des Pyr.-Or., B. 366.

JOLI (Raphaël), docteur en droit, à Perpignan. Le 9 mars 1626, il fut nommé par le roi, procureur de Moncade, pour administrer la vicomté d'Ille. Au mois d'août 1639, il se trouvait dans les rangs de l'armée des nobles catalans que commandait Dalmace de Quéralt.

Archives des Pyr.-Or., B. 388, 390.

JOLI (Gelibert), seigneur de Roquejan, était capitaine du Castillet de Perpignan, au moment de la révolution de Catalogne. Le 29 août 1653, il reçut en partage la moitié des biens patrimoniaux qui furent confisqués à Gaspard de Terrena.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 401.

JOLI (Antoine) fut élu conseiller, lors de la composition du bureau constitué par la noblesse de Catalogne, Roussillon et Cerdagne, dans l'assemblée générale qu'elle tint à Perpignan, le 1^{er} mai 1659.

Archives des Pyr.-Or., B. 400.

JOLY-CANDY (Joseph), bourgeois noble de Perpignan, acquit une concession de justices et droits sur la ville du Boulou, le 30 octobre 1755.

Archives des Pyr.-Or., B. 403.

JOLY-FRIGOLA naquit à Rivesaltes, le 1^{er} mai 1809. Sorti de l'Ecole polytechnique, il entra comme sous-lieutenant à l'école d'application à Metz. Le 1^{er} février 1833, Joly-Frigola fut nommé lieutenant

d'artillerie et chevalier de la Légion d'honneur. Il prit part, en 1856, comme chef d'escadron, à la guerre d'Orient. Sa belle conduite, pendant les combats de nuit des 23 et 24 mai, le firent particulièrement remarquer. Cité à l'ordre général de l'armée par le commandant en chef de l'expédition, il fut aussi proposé pour la croix d'officier de la Légion d'honneur. Cette récompense lui fut accordée le 14 septembre de la même année. Appelé à commander le 15^e régiment d'artillerie, le 23 juillet 1860, Joly-Frigola resta à la tête de ce régiment comme colonel jusqu'en 1868, date à laquelle il fut nommé général de brigade. Le 19 juillet 1870, le général Joly-Frigola reçut le commandement de la réserve d'artillerie du premier corps de l'armée du Rhin. Fait prisonnier à la capitulation de Sedan, il fut retenu captif en Allemagne, et ne rentra en France que le 9 avril 1871. Atteint par la limite d'âge, dans le courant de cette même année, Joly-Frigola fut admis dans la section de l'Etat-major général de réserve. Joly-Frigola, qui était commandeur de la Légion d'honneur, mourut à Saint-Camou (Haute-Garonne), le 3 février 1878.

F. CASTELLO et LLOUQUET, *Rwesaltes*.

JORDA (Guillaume), évêque d'Elne, succéda à Artal III, à la fin de l'année 1171. Le 12 juin 1172, le roi d'Aragon, Alphonse, lui fit le serment de fidélité et de protection qu'avait prêté Raymond Bérenger, comte de Barcelone, de Besalu et de Cerdagne, aux évêques précédents. Le 24 juin suivant, Guillaume Jorda vendit à Bernard d'Oms ses droits seigneuriaux sur deux métairies et le vignoble de Trullas. Le 19 mars 1180, ce prélat fit don de l'église Saint-Jean de l'Albera à la commune de Notre-Dame du Vilar. Le 14 janvier 1184, Grimald d'Oftafa concéda à Guillaume, à son clergé et aux habitants d'Elne le droit de former un aqueduc dans ses terres. Le 24 avril suivant, l'évêque d'Elne et son chapitre accordèrent à Arnaud de Jochbert et à ses vassaux la rémission d'un meurtre et de certains méfaits. Celui-ci leur remit de son côté, ainsi qu'à leurs vassaux et solduriers, les maux et préjudices qu'ils lui avaient faits. Guillaume Jorda mourut en 1180, la veille de l'Assomption, comme l'atteste son épitaphe dans le cloître de l'église d'Elne :

Guillelmus jacet hic Jordanus pastor ovil
Elne quem juvenum plebs plaugit et ordo senil
Urbis et orbis, honor sed nunc dolor urbis et orb
Pro quo tota flet urbs cui totus condolet orb
Crastina lux hunc assumpta matre potent
Bis septem demptis annis de mille ducent

Cette inscription tumulaire en vers rimés, dont la disposition est originale, est gravée sur le devant du

sarcophage où sont déposés les restes mortels de Guillaume Jorda. Le prélat est représenté sur cette pierre sépulcrale, revêtu de ses ornements pontificaux, couché, la crosse à droite, les mains croisées sur la poitrine et la tête appuyée sur un coussin richement brodé. La forme de la mitre est digne de fixer l'attention : elle est ouverte sur le devant, à l'instar d'une barrette espagnole, à quatre pointes, qui ne montrerait que deux cornes.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*.

JORDA (Guillaume), préchantre d'Elne en 1194, occupait l'archidiaconé de Conflent en 1208. Le 26 juillet de cette même année, il prononça de concert avec Pierre, abbé de Saint-Martin du Canigou, une sentence arbitrale qui trancha le différend pendant entre le prieuré de Sainte-Marie de Corneilla-du-Conflent et l'abbaye de Fontfroide.

Archives des Pyr.-Or., B. 412, G. 171.

JORDA (Guillaume), du Soler, prévôt de Trullas, devint archidiacre d'Elne, en 1213, à la place de Pons de Narbonne. Il mourut le 1^{er} janvier 1226, ainsi que l'apprend une inscription tumulaire qui se trouve dans le cloître d'Elne. Il appartenait à la famille des seigneurs du Soler. Avant son décès, il céda définitivement à l'évêque d'Elne le château du Soler, gratifia de libéralités les membres du chapitre, fit des fondations de messes et laissa des fonds pour distribuer annuellement des aumônes aux pauvres.

DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*.

JORDA (Guillaume) était peintre à Perpignan, avant 1286. Dès le début de cette année, il était décédé, instituant héritier son fils Nicolas. Celui-ci ne tarda pas à le suivre dans la tombe, car, le 12 septembre 1286, les manumisseurs du peintre Guillaume Jorda, défunt, firent vente des maisons que l'artiste possédait dans la ville de Perpignan.

ALART, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le *XIX^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

JORDA (Guillaume), damoiseau de Perpignan, vivait sous le règne de Jacques I^{er}, roi de Majorque. En 1301, on le trouve possédant en fief pour ce monarque, la *colomine* dite « d'en Johan Bastit » située hors des anciens murs de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 110.

JORDA (Guillaume), licencié en droit de Perpignan, recueillit la succession provisoire de Raymond de Pérellos, à l'office de gouverneur de Roussillon, lors du décès de celui-ci, survenu le 30 septembre 1384.

Cinq jours plus tard, Guillaume Jorda fit la remise de ses titres et de ses pouvoirs administratifs à Gilbert de Cruilles, pourvu de ce haut emploi par le roi d'Aragon. Guillaume Jorda fut nommé juge des premières appellations en Roussillon et Vallespir, et acquit la seigneurie du Volo. Il eut un fils, Bernard, qui fut jurisconsulte à Perpignan. Ce dernier laissa pour héritières Eulalie, épouse du chevalier Bernard Albert, et Raphaëlle, femme de Bérenger d'Oms.

Archives des Pyr.-Or., B. 143, 148, 150, 183, 208, 231, 269, 346.

JORDA prit une part active à l'expédition guerrière de la *Ma armada* que la ville de Perpignan entreprit, en 1613, contre les gens de Villefranche-du-Conflent, lesquels se refusaient à livrer passage à la relique de saint Gaudérique. Jorda commanda l'arrière-garde du corps de troupes perpignanaises. C'était une compagnie de quarante hommes très bien équipés et levés à ses propres frais. Lorsque l'expédition de la *Ma armada* arriva en vue de Villefranche, Jorda fut envoyé à la découverte de l'ennemi avec sa compagnie et celle de Pierre de Marti, seigneur de Banyuls-dels-Aspres. Jorda étant parvenu sur le plateau d'*Ambulla* qui domine Villefranche, le trouva occupé par Dalmace de Descallar. Ce dernier commandait un corps de trois à quatre cents hommes. Jorda, avec sa troupe, fit sur eux une telle décharge que dans un quart d'heure il réussit à les débusquer de leurs positions. Obligée de battre en retraite, la petite armée de Dalmace de Descallar rebroussa chemin. Elle était arrivée sur le *pont d'en Gorner*, lorsqu'elle fit une salve de mousqueterie contre les perpignanais. Ceux-ci ripostèrent et tuèrent deux cents combattants sur les huit cents qui composaient la troupe de Descallar. La *Ma armada*, victorieuse, emporta avec elle les reliques de saint Gaudérique et les accompagna jusqu'à Perpignan.

Publicateur de 1834. — Abbé TORREILLES, *La Ma armada de 1613*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. III.

JORDA-FERRER (François), seigneur de Nidolères, reçut de Louis XIII, à la date du 20 janvier 1643, des lettres qui lui conférèrent les titres de noblesse.

Archives des Pyr.-Or., B. 394.

JORDA-ROSSELLO (François) était jurisconsulte à Perpignan en 1626. Sa véritable appellation patronymique était celle de Rossello, mais Marc-Antoine, frère de François, ayant hérité par adoption du nom de Jorda qui était celui d'une ancienne maison de Perpignan, les membres de la famille Rossello finirent par abandonner leur nom propre

pour prendre celui de Jorda. François Jorda-Rossello épousa Marie Baldo, dont il n'eut pas de descendance.

ALART, *Journal des Pyrénées-Orientales*, année 1867.

JORDA-ROSSELLO (Marc-Antoine), frère du précédent, bourgeois honoré de Perpignan, se maria à une fille de la maison Réart qui lui donna un enfant, Jorda-Réart. Celui-ci fut capitaine de dragons ; il se maria à Thérèse Ravell qui lui apporta en dot le château et le lieu de Tatzo-d'Amont. De leur union naquirent : Antoine, seigneur de Tatzo-d'Amont, et Monique qui épousa Jean de Terrena. Antoine Jorda unit ses destinées à celles de Marie-Thérèse d'Ortége, et eut d'elle un fils, Gaëtan. Le 12 janvier 1770, celui-ci obtint de Louis XV des lettres-patentes qui confirmèrent ses titres nobiliaires.

Archives des Pyr.-Or., G. 507, 508, 527, 959, 1028, B. 404.

JORDI (Philippe), chanoine d'Elne, obtint l'archidiaconé de Conflent, en 1594. Il remplissait en même temps la charge de sous-collecteur de la Chambre apostolique. Philippe Jordi fut dignitaire du chapitre d'Elne jusqu'en 1609. Au dire du chanoine Coma, il fut alors promu à l'épiscopat et nommé archevêque de Laxano, en Italie, et visiteur dans le royaume de Sicile.

Archives des Pyr.-Or., G. 24, 62, 123. — COMA, *Noticies de la iglesia insigne collegiada de Sant-Joan de Perpinya*, ms.

JOSA (Philippe de), chapelain-majeur d'Ille-sur-Tet, fut nommé archidiacre de Vallespir en 1517. Sa résidence n'était pas établie dans le diocèse d'Elne, et en 1520, Jean-Geraud Ballaro lui succéda.

Archives des Pyr.-Or., G. 182, 790.

JOU (Jean), docteur en droit de Perpignan, fut nommé par Martin I^{er} d'Aragon à la charge de commissaire royal de l'*aljama* des Juifs de Perpignan, vacante par suite du décès de Pierre de Berga. Il devint dans la suite assesseur du Gouverneur du Roussillon, Raymond de Çagariga, et le roi Ferdinand I^{er} lui assigna un traitement de trois mille sols.

En 1420, Alphonse V ayant levé un impôt sur ses sujets du Roussillon, à l'occasion du mariage de sa sœur, l'Infante Marie, avec Jean II, roi de Castille, certaines villes et quelques bourgs refusèrent de verser leurs quote-parts aux commissaires Pierre Roure et Michel Jaume. Ceux-ci ayant porté leurs doléances au gouverneur du Roussillon, Raymond de Çagariga et son entourage négligèrent de donner suite à la réclamation. Alphonse V fit des remontrances au gouverneur. Dans une lettre qu'il lui adressa, il lui

déclara qu'il était surpris et indigné de la dissimulation téméraire avec laquelle lui et Jean Jou, son assesseur, avaient laissé la résistance impunie. Jean Jou continua à exercer ses fonctions d'assesseur sous le gouvernement de Raymond de Pérellos, gendre et successeur de Raymond de Çagarriga. Il eut trois enfants : Raymond, Jean et Françoise, épouse d'Antoine Ballaro.

Archives des Pyr.-Or., B. 192, 203, 209, 213, 217, 230.

JOU (Bernard), marchand de Perpignan, du commencement du ^{xv}^e siècle, se livra spécialement à l'exportation des marchandises du Roussillon dans les ports de la Méditerranée. On le voit, en 1409, passer, avec G. Campredon et G. Canelles, aussi marchands de Perpignan, un traité par lequel ils s'engagent, tous les trois, à expédier des draps du Languedoc, du sel d'Iviça et de l'huile à Gaète, à Naples et en Roumanie, sur la nef castillane que commandait Arnaud Taulari, de Collioure. Une autre fois, Bernard Sunyer, de Castello d'Empuries, patron d'une galiote, mouillée au Port-Vendres de Collioure, lui donna procuration pour enrôler des marins n'importe où ni comment, même parmi les criminels et les malfaiteurs. Pour équiper l'armement du navire, Ferdinand I^{er} avait même accordé à Bernard Sunyer le pouvoir de tirer des prisons les prévenus et les condamnés. Bernard Jou fit partie d'une société qui tenait en afferme les leudes et les revenus de Collioure. Il engagea quelques galiotes pour le service du roi d'Aragon.

Archives des Pyr.-Or., B. 201, 218, 223.

JOU (Raymond), fils de Jean Jou, était commandeur de Nouvilles, en 1458. Le 24 janvier de cette année, l'évêque d'Elne, Jean Molas de Margarit, les consuls, les syndics de la communauté ecclésiastique et les *obriers* de l'église Saint-Jean de Perpignan, considérant que la seconde chapelle du côté gauche (de la cathédrale actuelle), concédée au bourgeois François Fabre, était déjà couverte et achevée, firent concession de la chapelle qui suit immédiatement à Raymond Jou, commandeur de Nouvilles, à Jean Jou, bourgeois, et à Françoise, veuve d'Antoine Ballaro. Il était dit que cette chapelle devait se faire et construire, et que les concessionnaires pouvaient la dédier à tel saint qui leur conviendrait, y faire un tombeau, avec grilles en fer, portes et serrures, et jouir, en un mot, de tous les avantages et privilèges « que les *seigneurs de chapelles* ont dans la dite église ». Cette chapelle qui n'avait ni voûte, ni vocable, ni autel en 1458, est celle qui précède la petite porte actuelle. On y travaillait encore en 1472, et le 27 février 1490, un peintre fournit quittance des sommes

reçues pour l'exécution d'écussons aux armes de la famille Jou.

ALART, *Mémoire* inséré dans le *Congrès archéologique de France*, XXXV^e session, 1868.

JOU (Jean), frère du précédent, bourgeois de Perpignan, s'attacha au parti de Louis XI et devint, en 1433, fauconnier du roi de France. On trouve un Antoine Jou, bourgeois de Perpignan, en 1513.

Archives des Pyr.-Or., B. 311, 320, 348.

JOU (Jean) figure dans les rangs des nobles du Roussillon et de Conflent qui fondèrent la confrérie de Saint-Georges, à Perpignan, le 3 août 1562.

Archives des Pyr.-Or., B. 374.

JOU (Jean) fut achidiacre de Vallespir depuis 1563 jusqu'en 1566.

Archives des Pyr.-Or., G. 879, 1038.

JOU (Hieronyma) épousa Antoine d'Oms et lui apporta en dot la seigneurie de Vilaclara. De leur union naquirent trois filles : Mancía, morte en bas-âge, Marie-Anne, femme d'Ange Delpas, seigneur de Saint-Marsal, décédée quelques mois après son mariage, et Dorothee. Cette dernière entra en religion dans le couvent des chanoinesses de Saint-Sauveur à Perpignan, le 27 novembre 1648. Elle y mourut, au mois de mars 1692. Le prieuré de Saint-Sauveur, héritier testamentaire de la noble religieuse, prit possession des seigneuries de Calmella et de Vilaclara et les conserva jusqu'à la Révolution.

ALART, *Notes et documents historiques sur le département des Pyrénées-Orientales*.

JOUFROY (Jean) fut successivement évêque de Riez (1348-1351), de Valence (1352-1354) de Luçon (3 mai 1354). Le pape Innocent VII le transféra de ce dernier siège sur celui d'Elne par une bulle expédiée d'Avignon le 21 novembre 1354. L'année suivante, il fut envoyé en Angleterre avec Audroin, abbé de Clugni, par le Souverain Pontife, afin d'établir la paix entre Edouard, roi de la Grande-Bretagne, et Jean, roi de France. Il devait empêcher la rupture qui était sur le point d'éclater entre ce dernier et Charles de Navarre. Jean Jufroy revint de cette légation au mois de mai, comme il l'a écrit lui-même dans son journal. Le 15 avril 1356, pendant son absence hors du diocèse, les prêtres bénéficiers de Saint-Jean de Perpignan présentèrent une supplique à son vicaire-général. Il paya les *services* comme évêque d'Elne, le 20 janvier 1357, suivant les registres du Vatican, et il fut transféré, le 26 février de la même année, sur le siège du Puy-en-Velay, qu'il occupa jusqu'à sa

mort, survenue en 1361. Il fut inhumé au milieu du chœur de l'église de Saint-Vosy qu'il avait enrichie de ses dons. Jean Joufroy était originaire du Limousin et il était né en 1309.

Gallia christiana, t. II, col. 726. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

JUALLAR (Raphaël), magistrat de Perpignan, vivait dans la seconde moitié du xvr^e siècle. Philippe II l'éleva d'abord aux fonctions de juge des premiers appels de la cour du Gouverneur. Il occupa ensuite la charge d'avocat fiscal des cours royales de Perpignan, en remplacement de François-Vital Descamps, nommé conseiller à la Royale Audience de Barcelone. Raphaël Juallar fut dans la suite assesseur du Gouverneur du Roussillon et de Cerdagne. Il avait un oncle, François Juallar, qui était chanoine d'Elne en 1572, et deux frères : Ange qui fut abbé de Saint-Martin du Canigou, et Onuphre. Raphaël laissa deux fils : François et Joseph.

Archives des Pyr.-Or., B. 375, 378, G. 923.

JUALLAR (Ange), fils du précédent, était déjà abbé de Saint-Martin du Canigou en 1600. Le 25 juin de cette année, les deux consuls sortants de la communauté séculière de Vernet-les-Bains, Barthélemy de Gasto et André Marti, se présentèrent devant Onuphre Juallar, procureur de son frère Ange, abbé de Saint-Martin, et lui exposèrent que, d'après les usages locaux, l'élection de leurs successeurs aurait dû avoir lieu le dimanche précédent. Ils le supplièrent en conséquence d'accorder aux habitants de Vernet l'autorisation de se réunir sans délai, à l'effet de procéder à la nomination de nouveaux édiles. Ce même représentant du seigneur ecclésiastique reçut, le 24 septembre 1611, une lettre de Jérôme d'Argensola, *portant-veus* du gouverneur général de la province, qui lui faisait un mandement de purger la localité de Vernet des bandes de brigands qui l'infestaient et la désolaient. En 1613, et sous l'abbatit d'Ange Juallar, eut lieu l'expédition héroï-comique de la *Ma armada* de Perpignan contre les habitants de Villefranche-du-Conflent. Ceux-ci s'étaient refusés à livrer passage aux reliques de saint Gaudérique dont la descente à la capitale de la province était réclamée par les populations de la plaine aux abois, à la suite d'une trop longue sécheresse. Une armée de deux mille perpignanais vint demander raison aux gens de Villefranche de leur arrogance et obtenir d'eux le libre passage pour la relique vénérée. L'abbé du Canigou, Ange Juallar, fut remplacé, le 6 décembre 1623, par Melchior Soler d'Armendaris, antérieurement son coadjuteur.

Archives des Pyr.-Or., H. 174. — Abbé J. CAPEILLE, *Vernet-les-Bains, la commune, la châtelainie, les thermes*.

JUALLAR (oseph), fils de Raphaël Juallar, était chanoine d'Elne en 1627. En 1640, il remplissait l'office de sacristain-majeur et celui de commissaire du Saint-Office de l'Inquisition dans le diocèse d'Elne. Raphaël Juallar fut vicaire-général en 1657. Il laissa par testament la somme de cent ducats, valant deux cents livres, pour doter quatre jeunes filles d'Elne.

Archives des Pyr.-Or., G. 128, 259, 266, 399.

JUALLAR (François), frère du précédent, fut nommé juge du Domaine, à Perpignan, le 13 mars 1629. Il figura dans les rangs de l'armée des nobles catalans que commandait Dalmace de Quéralt, en 1639. En 1632, François Juallar eut, de son épouse Thérèse Riu-Pi, un fils, Joseph, qui mourut de la peste, à Elne, un mois après sa naissance. Son autre enfant, nommé André, qui vint au monde quelque temps après, devint bourgeois honoré de Perpignan. Il mourut en 1670 sans postérité ; les biens de la famille Juallar passèrent à la communauté ecclésiastique de Saint-Jacques, à Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 387, 388, 443, G. 515, 525.

JUÉ, prêtre et bénéficiaire de la cathédrale Saint-Jean de Perpignan, prononça, dans cette église, le 12 septembre 1774, l'*Oraison funèbre de Louis XV*. Le texte de ce sermon fut imprimé à Perpignan, en 1774.

FOURQUET, *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la Bibliothèque communale de Perpignan*.

JUSSES (Bérenger), du diocèse de Lérida, fut pourvu du grand archidiaconé d'Elne, mais il résigna cette dignité, le 18 mai 1553, en faveur d'Antoine Carreras.

Archives des Pyr.-Or., G. 115.

JUNYA (Raymond de), chevalier, possédait des fiefs en Cerdagne. En 1370, il vendit la dîme de Cruells, dans la paroisse de Sallagosa, à Bernard Paylars, mercier de Puigcerda. L'année suivante, il acheta les lieux d'Aranser, Mucer, Alt, Soreg et Quéralt, en Barida, à Béatrix, fille d'Arnald de Saga et épouse de Bérenger d'Oms, seigneur de Mosset. Il devint dans la suite châtelain de Quéralt. Le 11 mai 1386, le roi Pierre d'Aragon fit donation à Raymond de Junya, de tous les émoluments qui provenaient de la cour du bailliage de Quéralt, en se réservant seulement le cinquième du produit des bans. Raymond de Junya fut remplacé à la châtelainie de Quéralt, le 31 janvier 1392, par Pierre-Damien de Bergues. Une partie de la dot de son épouse, Saurine, fut dévolue au couvent des chanoinesses de Saint-Sauveur, à Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 123, 124, 136, 142, 145, 158. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1^{re} série.

JUST (Jean-Pierre-Melchior) naquit à Perpignan, le 31 décembre 1588. Son père, Pierre Just qui instrumentait comme notaire dans la capitale du Roussillon, remplissait aussi la charge de greffier de la Procuration royale. L'inscription latine que j'ai déchiffrée au sommet d'un tableau reproduisant les traits de Just, conservé dans les salons du château de Bellevue à Céret (propriété de la famille Conte de Bonet), renseigne sur les diverses étapes de sa brillante carrière. Elle mentionne les charges honorables et les offices glorieux que Jean Just a remplis dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs et dans le monde des lettres. La voici fidèlement reproduite :

Vera effigies A R P F Petri Just . Perpi . ord .
 Pred . M . Vic . gnlis
 Arag . prov . perpetuus . rector . imper . coll .
 Dertus N et sacre scripture . in alme
 Urgelle . ecclesie . continu . interpre . Obii
 Die 8^{bre} Hora 9 et Matu Anno 1633
 Etatis sue 45.

Après de brillantes études, Jean Just fut reçu docteur ès-arts et en théologie dans l'Université de sa ville natale. Il fut immédiatement désigné par ses supérieurs pour occuper une chaire de philosophie à l'Université de Lérida. En 1624, il fut nommé recteur de celle de Perpignan, où il professa en même temps la théologie. Il devint dans la suite prieur du couvent des Dominicains à Perpignan et à Puigcerda. Il fut tour à tour recteur du collège impérial de Tortose, lecteur perpétuel de l'Écriture sainte à la cathédrale d'Urgell et vicaire-général de son Ordre pour le royaume d'Aragon. Joseph Carrère affirme que Jean Just avait formé une bibliothèque considérable dont il fit don au couvent de Perpignan. Il ajoute que ce docte religieux n'a rien publié. Jean Just mourut le 8 septembre 1633.

Archives des Pyr.-Or., B. 373, 377. — Archives communales de Perpignan. GG. 5. — CARRÈRE, *Voyage en France*.

JUST (L'hereu), dont la véritable appellation patronymique est Jean-Michel Mestre, était un *pagès* de Ballestavy qui se révolta, un des premiers, contre la gabelle levée par Louis XIV dans le Roussillon. Il ne tarda pas à se trouver à la tête de bandes de rebelles formées dans le Vallespir et connues en histoire sous le nom d'*Angelets* ; mais l'*hereu Just* n'agit toujours que sous les ordres de Joseph de La Trinxeria, de Prats-de-Molló. Du 3 août 1667 au 30 juin 1668, des assassinats multipliés furent commis par les *Angelets* sur la personne des *gabelous*. Le Conseil souverain lança un arrêt, le 21 juillet 1668, qui déclara perturbateurs publics La Trinxeria et ses deux lieutenants Damien Nohell et Jean-Michel Mestre, l'*hereu Just*. On promit la somme de cent doubles d'or à quiconque arrêterait un de ces trois chefs et cinquante à celui qui apporterait leur tête aux magis-

trats du Conseil souverain. L'annonce de l'arrivée prochaine en Roussillon de nombreuses troupes, la promesse d'une amnistie générale, l'offre de réductions sur les prix du sel provoquèrent une détente des esprits et la dispersion momentanée des bandes d'*Angelets* vers les derniers jours de l'année 1668. Cette politique de conciliation fut de courte durée. Les *Angelets* reprirent leur campagne contre les *gabelous* après neuf mois de trêve. Ce fut Jean-Michel Mestre, l'*hereu Just de Ballestavy*, qui entra le premier en scène. Secondé par un ancien compagnon d'aventures, il tua un garde à Calmeilles le 3 septembre 1669, un *pagès* de Céret le 11 octobre, un deuxième garde à Fontcouverte le 11 novembre. Le 22 de ce mois, il brûla ensuite une maison. L'*hereu Just* détroussa aussi bien les simples particuliers que les officiers publics, se montra sur les grands chemins comme dans les sentiers écartés, mais avec une effronterie et une imprudence telles qu'il ne tarda pas à être arrêté. Ce fut le bayle de Prats-de-Molló qui le fit prisonnier, le 22 janvier 1670. A cette nouvelle, La Trinxeria et Nohell qui, jusqu'alors, étaient demeurés tranquilles, entrèrent à leur tour en campagne. Ils s'efforcèrent de délivrer leur compagnon, mis sous les verroux, et firent appel à leurs anciens soldats. Ils enfoncèrent les portes de Prats-de-Mollo, avec leurs nouvelles cohortes, puis s'emparèrent de la femme et des enfants du gouverneur et sommèrent ce dernier, qui se tenait enfermé dans l'église avec le bayle et les soldats, de leur livrer en échange l'*hereu Just*. Lorsque l'échange eut été effectué, les *Angelets* redescendirent le Tech. Sur le parcours, leur bande grossit au point que la troupe finit par être au nombre de quinze cents rebelles. Les *Angelets* s'emparèrent d'Arles-sur-Tech, en chassèrent la garnison, tuèrent le bayle le 27 février 1670, et arrivèrent le 31 mars sous les murs de Céret. Ils pressèrent si vivement le siège de cette ville, qu'ils allaient s'en emparer, lorsque Châtillon, commandant des troupes du Roussillon, arriva et les obligea à s'enfuir dans les montagnes. Chamilly avec deux mille hommes vint aussi appuyer ce coup de force. Le 14 avril 1671, le Conseil souverain condamna à mort par contumace La Trinxeria, ses lieutenants et leurs complices. L'*hereu Just* avec les *Angelets* avaient eu soin de mettre la frontière entre eux et leurs juges.

V. ARAGON, *Le Roussillon aux premiers temps de sa réunion à la France*. — Abbé TORREILLES, *La révolte des Angelets*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. II.

JUST (Louis), de Bompas, homme de lettres, a publié : *Quelques détails sur l'ermitage de Nuria (voyage)*, Perpignan, 1839, in-8° ; *Musique sacrée, Biographie de Joseph-François Barrère, né à Vinça (Pyrénées-Orientales)*, Perpignan, 1839, in-8°. En 1860, Just

édita chez M^{lle} Antoinette Tastu, les *Ermitages du diocèse de Perpignan*, un vol. in-8° de 204 pages, dans lesquelles sa plume trace des descriptions pittoresques et historiques des sites et des monuments érémitiques que renferme le département. L'ouvrage valut à Louis Just une lettre laudative de Gerbet. Ce prélat lui écrivit, le 25 mai 1860 : « J'ai appris avec plaisir que vous êtes à la veille de publier votre travail sur les ermitages du diocèse de Perpignan. Ce que j'en connais m'a suffi pour en apprécier le

mérite. Je sais avec quelle exactitude vous avez décrit ces modestes monumens (*sic*), avec quel soin vous avez recueilli les souvenirs traditionnels qui s'y rapportent... Votre livre contribuera, je n'en doute pas, à entretenir la piété diocésaine, et j'espère qu'il provoquera la restauration de quelques vieux sanctuaires que les Saints redemandent ; ce sera votre plus douce récompense. »

FOURQUET, *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque communale de Perpignan.*





KENNEDY ou **CANDY** (**Bernard de**), gentil-homme irlandais de la suite du roi Jacques II, s'établit au Boulou, lors de la persécution des catholiques d'Irlande et obtint de Louis XIV des lettres-patentes de naturalisation française. Il eut quatre fils, dont un, du nom de Sauveur, recueillit sa succession ; les trois autres, Bernard, François et Jean embrassèrent la carrière ecclésiastique. Le premier fut curé de Laroque-des-Albères. Quant aux derniers ils occupèrent successivement la cure de l'église Saint-Jacques, à Perpignan. François de Kennedy ou Candy fut à la tête de cette paroisse durant l'espace de six ans (1720-1726) ; Jean, son successeur, y demeura durant une longue période de trente-six ans (1726-1762), et transmit la houlette pastorale à un de ses neveux, André de Kennedy. Sauveur de Kennedy laissa pour héritier son fils Joseph, lequel épousa une demoiselle Costa. De cette union naquit un garçon auquel on donna au baptême le prénom de Côme.

Archives municipales de Perpignan, GG. 145-150. — Archives des Pyr.-Or., G. 799. — DE SAINT-ALLAIS, *Nobiliaire universel de France*, Paris, 1813, t. IV. — Abbé TORREILLES, *Le Roussillon, de 1789 à 1830, d'après les mémoires et la correspondance de M. Jaubert de Passa*, dans le XXXVIII^e *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*. — Archives de la famille (Communication obligeante de M. l'abbé Gabriel de Llobet, vicaire-général de Perpignan).

KENNEDY ou **CANDY** (**Côme de**) prit du service, en 1719, dans les milices bourgeoises de la province du Roussillon. Il fit partie du détachement de troupes qui défendit Saint-Laurent-de-Cerdans sous les ordres du commandant de la place, de Lamotte. Côme de Kennedy passa ensuite à Bellegarde en qualité de capitaine des mêmes milices, en vertu d'une commission délivrée par Lacombe, lieutenant du roi à Perpignan, le 12 avril 1734. Une seconde commission de capitaine au même régiment lui fut encore octroyée, le 17 juin 1742, avec affectation au fort de Bellegarde. Cômes, de Céret, qui commandait le bataillon de cette dernière forteresse, étant décédé en 1748, Côme de Kennedy fut nommé commandant à sa place, le 29 janvier de cette même année. Côme de Kennedy reçut, le 9 mai 1753, des lettres de bourgeois honoré et immatriculé de la ville de Perpignan. Le 24 août 1755, il devint seigneur

engagiste du Boulou, de pair avec Antoine-Barthélemy Tabariès, seigneur de Grandsaigne, avocat au Parlement. Côme de Kennedy épousa une fille de la maison Joly qui lui donna six enfants : Joseph ; André ; Agnès qui se maria à un de ses cousins-germains, Joseph Joly ; Anne, femme de Thomas Pérone, avocat ; Françoise, épouse de Cabalé ; et Marie-Angèle, qui unit ses destinées à François Maria, de Ria.

Archives de la famille de Llobet. — Archives des Pyr.-Or., B. 403, 404.

KENNEDY ou **CANDY** (**Joseph de**), fils du précédent, naquit au Boulou, en 1718. A la mort de son père, il recueillit sa succession et ajouta aux domaines et aux titres de la famille un riche héritage que lui laissa son oncle Joly, décédé à Barcelone, sans postérité, après avoir été page de la duchesse d'Albe. En 1763, Joseph de Kennedy hébergea dans sa maison du Boulou (mairie actuelle) le comte de Clermont-Tonnerre, ambassadeur de France en Portugal. Ce personnage qui se rendait à Lisbonne en mission diplomatique, fut dans l'obligation de séjourner durant trois jours dans la maison du seigneur du Boulou, à cause d'une crue de la rivière du Tech survenue subitement pendant la nuit. Le comte de Clermont-Tonnerre était accompagné de sa femme, de ses enfants, du comte d'Hinisdal, du marquis de Grave, du marquis de Bon, fils de l'Intendant du Roussillon, et de nombreuses personnes composant la suite de l'ambassade. En 1787, le duc d'Ayen, capitaine des gardes du corps du roi Louis XVI fit un voyage en Roussillon, dans le but de visiter les places fortes de la province. Joseph de Kennedy lui fit les honneurs de sa maison. Durant trois jours, le duc d'Ayen fixa son habitation dans les appartements du seigneur du Boulou, en même temps que les marquis de Gouvion et de Croy, ses compagnons de route. Côme, fils de Joseph de Kennedy, fut invité par ces hôtes de distinction à prendre part à leurs savantes excursions. Il ne les quitta qu'à Mont-Louis, lorsqu'ils eurent franchi la limite de la province. En 1793, la maison du seigneur du Boulou devint le quartier-général des généraux Antoine Ricardos et

comte de La Union, commandants en chef de l'armée espagnole. De ce fait, Joseph de Kennedy fut livré au tribunal révolutionnaire de Perpignan qui l'envoya périr sur l'échafaud. Attiré à la métairie de la Clapère par un individu qui en voulait à ses biens, Joseph de Kennedy fut arrêté et enfermé à Banyuls-dels-Aspres. Conduit à Perpignan, le 1^{er} mai, il fut sans retard cité à la barre du tribunal révolutionnaire. Aux diverses interrogations posées par le juge, le prévenu répondit être âgé de 76 ans, avoir quitté le Boulou en 1793 pour surveiller ses propriétés de Saint-Marsal, être revenu au Boulou en juin 1793 « pour arrêter les dévastations que les Espagnols faisaient dans son bien », n'avoir eu de rapports avec Ricardos que pour réclamer le paiement de bestiaux enlevés et de dommages occasionnés à ses propriétés, s'être contenté depuis de lui envoyer « quelquefois par son maître d'office du chocolat et du café. » Je n'ai, ajouta-t-il, accepté aucune fonction publique durant l'émigration espagnole ; mon unique cotisation « pour l'amélioration des rues du Boulou » s'est élevée à 12 livres ; et, avant l'arrivée des Espagnols, « je ne me suis jamais mêlé de la Révolution ». Et comme le juge lui demandait d'expliquer s'il avait eu l'intention de passer en Espagne : « Il répondit que non, mais voyant que les troupes françaises cernaient le Boulou d'après ce que le général leur en dit, il se rendit avec ses filles à Céret, croyant que cet endroit était plus sûr que le Boulou ; et que, hier, lorsque les Français s'approchaient de Céret, tout le monde criant que tout était perdu, il alla avec ses filles dans une métairie appelée la Clapère, à une heure de chemin de l'Espagne, ses filles passèrent devant avec les servantes sur un charriot ; et avant de les joindre il fut arrêté par les Français. » Sur ce, Armoise Carboneil porta l'acte d'accusation suivant : « Nous, officier de police instruisant, vu les réponses du nommé Candy ; considérant que plus jaloux de ses privilèges et de son or, que de demeurer fidèle à son pays ; considérant qu'il conste par son propre aveu que jamais il ne s'est montré pour la Révolution et qu'il a eu pour elle un cœur froid et qu'il l'a même haïe ; considérant qu'il a vendu des bestiaux à nos ennemis ; considérant que, regardant tout perdu à l'approche des troupes françaises sur le Boulou, il se retira à Céret, d'où il sortit encore avec une assez grande provision d'or, prenant la route d'Espagne, ses filles ayant pris le devant sur un charriot ; considérant enfin que sa conduite, surtout d'avoir reconnu l'autorité de Ricardos, est la preuve certaine de sa haine pour la patrie et conste son émigration, déclare qu'il y a lieu à accusation. »

Le jour même (13 floréal an II) aussitôt après l'interrogatoire, Joseph de Kennedy fut condamné à mort comme émigré. Demi-heure après l'arrêt, la

tête de ce vieillard tombait sur l'échafaud. « Il n'y eut même pas de jugement écrit prononcé contre mon oncle, écrit Jaubert de Passa ; tout se fit verbalement, et il ne resta, dès le soir même, aucune trace de l'arrêt. » Joseph de Kennedy avait épousé Marguerite de Vilar qui ne tarda pas à mourir. Il convola en secondes noces et épousa Emérentienne de Llobet. Cinq enfants sont issus de leur union : Côme ; Josèphe, épouse d'Amable-Charles de Preissac-Cadillac ; Jean ; Marie, décédée à Barcelone, le 21 décembre 1797 ; et N., bénédictin au monastère d'Arles-sur-Tech.

Archives de la famille de Llobet.

KENNEDY ou **CANDY (André de)**, frère du précédent, recueillit, à la cure de l'église Saint-Jacques de Perpignan, la succession de son oncle Jean, décédé en 1762. Durant le temps où il régît l'importante paroisse confiée à ses soins, André de Kennedy ou Candy fit construire le retable en bois sculpté et doré qu'on voit encore dans le sanctuaire du maître-autel de l'antique église Saint-Jacques de la ville. Cet ecclésiastique prit soin de consigner le souvenir de l'érection de ce monument sur une plaque en marbre bleu qu'il fit encastrer dans la muraille de l'abside. Sur ce monolithe, entièrement plongé dans l'obscurité, j'ai pu relever l'inscription suivante : « Le retable du maître-autel de cette église a été fait à neuf et a été placé et commencé le 23 avril 1769, étant marguilliers le s. Vincent Ferrer, avocat, le s. François Marigo, négociant, M^e Emmanuel Forcade, tailleur, M^e Etienne Ducassi, maçon, M. A. Candy, curé la dite année. » André de Candy fut nommé archiprêtre d'Estagel, le 5 octobre 1772. Il mourut dans cette localité en 1776.

Archives des Pyr.-Or., G. 785.

KENNEDY ou **CANDY (Côme de)**, fils de Joseph de Kennedy et d'Emérentienne de Llobet, naquit au Boulou en 1746. Il était docteur ès-lois. Lorsque les troupes espagnoles, sous les ordres de Ricardos et de la Union campèrent au Boulou, Côme de Kennedy inspira la confiance à ces deux chefs militaires. Leur armée ayant été obligée de battre en retraite, Côme de Kennedy passa en Espagne avec sa femme, ses enfants et ses sœurs. Charles IV lui accorda une pension de quinze cents francs dont il jouit jusqu'en 1808, date à laquelle les Français le forcèrent à regagner la terre natale. Il se réfugia à Rodès, chez sa fille Marguerite, épouse de Cornet. Sous la Restauration, lorsqu'il voulut réclamer la part du milliard voté par les Chambres, en faveur des émigrés spoliés, Joseph de Kennedy dut prouver, au moyen d'une enquête, que son père avait été immolé sur la

place publique. Joseph de Kennedy eut, outre Marguerite, épouse de Cornet, trois autres enfants : Antoine ; Emérentienne, qui épousa, le 23 février 1821, Hercule de Llobet ; et Joséphine, femme de Dominique de Boixo, de Millas.

Archives de la famille de Llobet.

KENNEDY ou **CANDY (Jean de)**, frère du précédent, fut nommé sous-fourrier dans la compagnie écossaise des gardes du corps dont le maréchal de Noailles était capitaine. Le 15 août 1791, il émigra avec ses camarades et s'enrôla dans l'armée des princes, à Coblenz. Après le licenciement de l'armée de Condé, il courut se joindre aux troupes espagnoles campées au Boulou. Nommé sous-lieutenant dans le troisième bataillon du régiment de Bourbon que commandait le colonel de Saint-Simon, Jean de Kennedy était capitaine de ce corps en 1808. Il fut

tué au siège de Gérone, le 10 septembre de cette même année.

Archives de la famille de Llobet. — DE FLAVIGNY, *Etat de la compagnie écossaise des gardes du corps du roi à Coblenz en 1791 et 1792*, Paris, Schlesinger frères, 1874.

KENNEDY ou **CANDY (Antoine de)**, fils de Côme de Kennedy, naquit à Villefranche-de-Panadès (Espagne) en 1795, durant l'émigration. Sous la Restauration, il fut volontaire-fourrier dans la légion des Pyrénées-Orientales. En 1827, Antoine de Kennedy occupait à Angoulême la charge de quartier-maître-trésorier au collège royal de la marine. Il servit ensuite dans la flotte en qualité d'officier et mourut à Vinça, le 20 novembre 1868, sans laisser de postérité.

Archives de la famille de Llobet.

